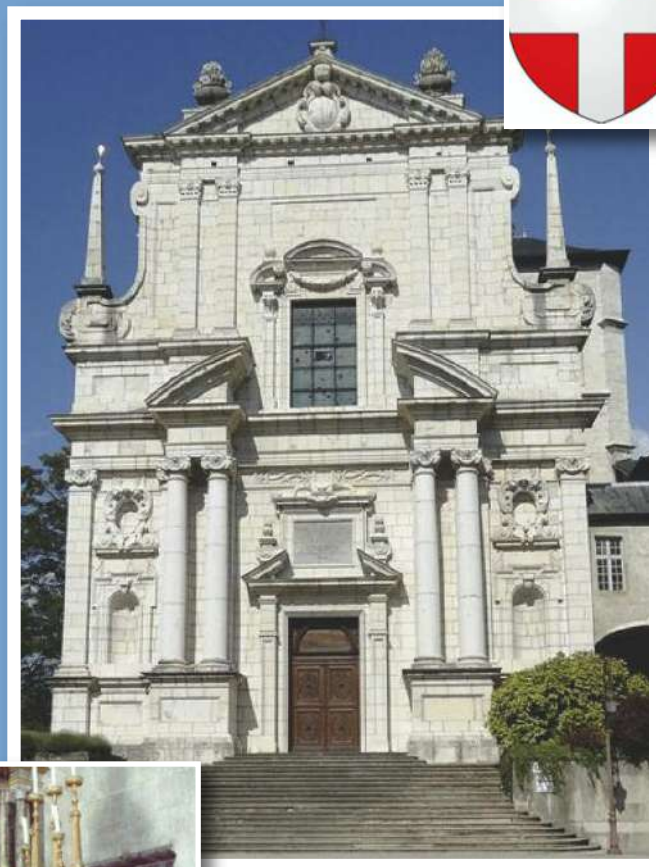


JEAN-MICHEL FORESTIER  
PIERRE de RIEDMATTEN  
JEAN-CHRISTIAN PETITFILS



62

Association  
MONTRE-NOUS TON VISAGE  
INFORMATION  
RÉFLEXION  
MÉDITATION

# Sommaire

Editorial : Quand Dieu semble cacher sa face par Béatrice Guespereau	Page 1
La Maison de Savoie et le Linceul 1 <sup>ère</sup> Partie - Chambéry (1453 - 1578) par Jean-Michel Forestier	Page 3
Office liturgique du Saint-Suaire pour le 4 mai Textes de la <i>Missa Sanctae Sindonis</i> instituée en 1507 par Jules II	Page 20
Y-aurait-il des signes de vie dans l'Image du Linceul ? Synthèse MNTV par Pierre de Riedmatten d'un article du Pr Bernardo Hontanilla. Critiques et observations	Page 23
La fausse piste du Linceul vu par Robert de Clari par Jean-Christian Petitfils	Page 35
Ostension exceptionnelle du Linceul, le Samedi Saint 2020	Page 51
Expositions	Page 53
Publications	Page 54
Formulaire d'adhésion et d'abonnement	Page 55

## *Page 1 de couverture :*

Sainte-Chapelle du Saint Suaire à Chambéry (1641) ; derrière l'autel actuel, la niche où était conservé le Linceul lors de l'incendie de 1532.

## *Page 3 de couverture :*

Souvenir des Ostensions à Chambéry (1579) - gravure sur cuivre - collection du roi Humbert II.

Peinture de Jean-Gaspard Baldouin (1660) - chapelle des Pénitents à Nice.

## Quand Dieu semble cacher sa face

---



Samedi saint... jour du tombeau fermé, jour de silence : un silence lourd d'interrogations : pourquoi cette mort, comme un échec ? En cette année de pandémie, on peut aussi s'interroger : le confinement aurait-il été comme le "*néгатif*" de la vie normale, et de la liturgie pascale ? Il nous a obligés, en tous cas, à sortir de nos habitudes, à goûter ce silence étrange qui nous environnait, et pourquoi pas, à nous arrêter pour contempler cette " *Icône du Samedi Saint*"<sup>1</sup> : ce Visage de l'Homme du Linceul, "*sans beauté ni éclat*", selon Isaïe, mais dont il émane pourtant une telle onde de Paix, une profonde Majesté... !

C'est ce qu'a proposé Mgr Nosiglia, archevêque de Turin et custode du Linceul, en présidant, le Samedi Saint 2020, une "*ostension exceptionnelle*", diffusée par les moyens numériques, accompagnée d'une méditation et d'une petite "*liturgie*", que chacun de nous a pu suivre sur ses écrans.

Après avoir subi les contraintes de ce confinement, nous voilà invité à prendre le large !

L'historien Jean-Christian Petitfils nous amène à Constantinople, avec des perspectives nouvelles sur ce qu'a pu voir Robert de Clari en 1204 à Sainte-Marie des Blachernes. On a longtemps identifié au Linceul le fameux "*sydoine*" qui y était exposé le vendredi, mais il s'agissait peut-être d'une copie, l'original étant gardé précieusement dans l'église du Pharos, au palais impérial du Boucoléon, et non montré au public.

Jean-Michel Forestier détaille comment, plus de deux siècles plus tard, la Maison de Savoie a accueilli le Linceul à Chambéry, et transmis son intense dévotion aux fidèles, notamment lors des ostensions. Conservé dans une chapelle, élevée en 1472 par le pape Sixte IV au rang de Sainte-Chapelle, le Linceul, appelé dorénavant *Saint Suaire*, obtient des miracles. Après le fameux incendie de 1532 et diverses pérégrinations (Nice, Vercelli...), le duc de Savoie va le transférer, en 1578, à Turin ; il voulait faciliter la venue de l'évêque de Milan, Charles

---

<sup>1</sup> cf. homélie du pape Benoît XVI à Turin, le 2 mai 2010.

Borromée, qui avait obtenu, par ses prières, la fin de la peste dans sa ville, et qui voulait accomplir son vœu d'aller à pied vénérer le Linceul. On doit aussi au Pape Jules II d'avoir instauré en 1506 la Fête du Saint Suaire, le 4 mai, puis l'Office liturgique, que nous fait connaître également Jean-Michel Forestier.

Ce dernier détaillera, dans notre prochain Cahier, le séjour à Turin du Linceul qui a été finalement cédé au Vatican, en 1983, par le roi Umberto II. Celui-ci a visiblement transmis à ses enfants beaucoup d'anecdotes et autres connaissances sur le Linceul : la princesse Marie-Gabrielle de Savoie, que j'ai eu la chance de rencontrer lors d'une conférence à Thonon<sup>2</sup>, en témoigne.

Avec les derniers papes, les dates d'ostension se sont nettement rapprochées : 1998 ; 2000 ; 2010 ; 2013<sup>3</sup> ; 2015.

Mais n'allons pas croire, comme l'a suggéré un médecin espagnol, spécialisé en chirurgie plastique et reconstructive, que l'image imprégnée dans le tissu montrerait que l'Homme du Linceul est *en train de se relever*, car il présenterait des signes de vie. Plusieurs spécialistes, dont le Professeur Louis Cador et notre président (qui a fait la synthèse de cette théorie compliquée) montrent ici que cette idée n'est pas pertinente.

De même que plusieurs de nos conférences ont été annulées en raison du confinement, il a fallu aussi renoncer au Forum du 21 mars, ainsi qu'à notre Assemblée Générale du 31 mars. Celle-ci est maintenant reportée au 9 mars 2021, et le Forum est fixé au samedi 27 mars 2021.

***Béatrice Guespereau***  
***vice-présidente de MNTV***

---

<sup>2</sup> cf. Editorial du *Cahier* MNTV n° 50.

<sup>3</sup> ostension télévisée.

## **La Maison de Savoie et le Linceul** **1<sup>ère</sup> partie - Chambéry (1453 - 1578)**

---

*par Jean-Michel Forestier*

*Depuis sa remise au duc Louis I<sup>er</sup>, au XIV<sup>ème</sup> siècle, par Marguerite de Charny, le Linceul a été, jusqu'en 1983, la propriété de la Famille de Savoie, qui est restée très attachée à cette "Relique insigne" qu'elle a eu l'honneur de conserver et le mérite de vénérer. Jean-Michel Forestier<sup>1</sup> détaille pour nous la première partie de cette longue histoire, à Chambéry (1453 - 1578) ; il nous en présentera prochainement la deuxième partie, qui s'est passée à Turin (1578 - 1983).*

### **I- Transfert de Lirey à Chambéry (1453)**

#### **I-1- Marguerite de Charny et les chanoines de Lirey**

A la mort de Geoffroy II de Charny (1398), la propriété du Linceul revient à sa fille Marguerite. Après un premier mariage en 1400, elle épouse, en 1415, Humbert de Villersexel, seigneur de St-Hippolyte-sur-le-Doubs. L'insécurité régnant dans le pays, les chanoines de Lirey, qui veillaient jusqu'alors sur la Relique, la remettent à Marguerite et Humbert en échange d'un reçu garantissant son retour à Lirey à la fin des troubles ; le Linceul est alors conservé et régulièrement exposé à St-Hippolyte-sur-le-Doubs. A la mort d'Humbert (1438), les chanoines réclament à maintes reprises sa restitution, mais Marguerite, soucieuse d'assurer à la précieuse Relique une meilleure protection que celle offerte par la collégiale en bois de Lirey, parvient, à force d'atermoiements, à la conserver. Etant demeurée sans héritier direct, elle entreprend de trouver une famille assez pieuse et puissante pour lui en confier la garde, comme elle le déclare le 8 mai 1443<sup>2</sup>.

En 1449, elle présente le Linceul à une foule considérable à l'abbaye de Chimay dans le Hainaut, qui est aux mains de la famille de Habsbourg ; mais l'évêque de Liège se montre réticent, et Marguerite

---

<sup>1</sup> ingénieur retraité, membre du CA de MNTV.

<sup>2</sup> "Le lieu de Lirey n'est pas encore apaisé des guerres et tribulations de France ; et le château n'était pas bien fort ni sûr pour y tenir lesdites reliques et saint Suaire" - cf. notamment Archives de l'Aube.

repart avec la Relique. Une autre exposition, organisée en 1452 au château de Germolles [1] - rattaché au Duché de Bourgogne -, se solde elle aussi par un échec<sup>3</sup>. La situation change l'année suivante, lorsqu'elle se rend à Genève, à la cour du duc de Savoie, Louis I<sup>er</sup> *le généreux* (1413-1465 - fig. 1).

## I-2- Marguerite de Charny et la Maison de Savoie

Les liens avec la famille de Savoie étaient déjà bien établis : le propre père de Marguerite, Geoffroy II, et son second époux, Humbert de Villersexel, avaient été faits chevaliers de l'Ordre du Collier de Savoie<sup>4</sup> [2].

Pour Marguerite de Charny, Louis de Savoie et son épouse Anne de Lusignan, fille du roi de Chypre (qualifiée de "*plus belle princesse qui fut au monde*" par les chroniqueurs de l'époque), représentent une dynastie régnante assez riche et puissante pour assurer au Linceul la sécurité nécessaire dans un siècle aussi troublé.

En effet, la dynastie fondée au XI<sup>ème</sup> siècle par Humbert *aux Blanches-Mains*, grâce à une politique habile de guerres et d'alliances, était parvenue à contrôler l'ensemble de l'ancienne "*Sabaudia*" (conquise par les romains sur les Allobroges), en donnant naissance au Comté de Savoie. En 1416, la Savoie a été élevée au statut de duché du Saint Empire Romain Germanique par l'empereur Sigismond qui, de passage à Chambéry, récompensait ainsi la noblesse d'esprit, la droiture de cœur, la *prudhomie* d'Amédée VIII *le Pacifique* (1383-1451, fig. 2). En 1418, le domaine ducal s'est accru avec le rattachement définitif du Piémont, à la suite du décès sans postérité de Louis de Savoie-Achaïe<sup>5</sup> qui a choisi comme héritier légitime son beau-frère

---

<sup>3</sup> La présence de Marguerite de Charny n'est pas citée à cette exposition qui a eu lieu sur la commune de Mellecey, près de Châlons-sur-Saône, et non pas sur la commune de Germolles-sur-Grosne près de Mâcon, comme plusieurs auteurs l'ont écrit - cf. Laurent Bouzoud, "*Le Clan des Achaïens*" - Autoédition - 2020.

<sup>4</sup> fondé par Amédée VI, *le Comte Vert* (1343-1383), en l'honneur des quinze Mystères du Rosaire ; rebaptisé "*Ordre Suprême de l'Annonciade*" par le duc Charles III en 1518.

<sup>5</sup> La branche des Savoie-Achaïe a pris naissance avec Thomas III, apanagé\* en Piémont. Son fils, Philippe, a épousé en 1301 Isabelle de Villehardouin qui lui a apporté en dot la principauté d'Achaïe - cf. Laurent Bouzoud, "*Le Clan des Achaïens*". Le dernier membre de la branche, Louis de Savoie-Achaïe, a épousé Bonne de Savoie, sœur du duc Amédée VIII.

\* apanage : se dit d'un domaine royal attribué à un prince jusqu'à sa mort.

Amédée VIII<sup>6</sup>. Avec ce rattachement, observe Henri Ménabréa, historien de la Savoie : "*Les Etats de Savoie ont décidément pris leur original caractère franco-piémontais*" [3].

En 1453, l'État de Savoie comprend donc, en plus de la Savoie propre (région de Chambéry) : le Bugey, la Bresse, le Chablais, le Faucigny, le Genevois (Genève et le Pays de Vaud), la Maurienne et la Tarentaise, les vallées d'Aoste et de Suse, le Piémont, et le Comté de Nice. La Maison de Savoie, contrôlant les cols et passages du Valais vers la Méditerranée, est incontournable en Europe.

Mais un autre motif de la confiance inspirée à Marguerite de Charny semble avoir été la piété remarquable de la Maison de Savoie. Le duc Louis était un descendant de saint Louis<sup>7</sup> qui avait acquis la sainte Couronne d'Épines ; et le duc, comme le saint roi, entretenait une suite de prêtres franciscains en tant que confesseurs. Quant à sa femme, Anne de Lusignan, princesse de la maison de Chypre, elle était d'une piété égale à sa radieuse beauté [2].

Ainsi assurée de la sécurité future du Linceul, Marguerite de Charny passe un accord avec le duc Louis, dont l'acte officiel, signé à Genève le 22 mars 1453, ne fait aucune allusion au Linceul : il y est simplement stipulé que Louis de Savoie cède à Marguerite de Charny le château de Varambon et les revenus de sa propriété de Miribel, près de Lyon, en dédommagement de "*précieux services*" ; lesquels concernent en fait la remise du Linceul (selon les documents ultérieurs). Marguerite de Charny a choisi Louis et ses successeurs pour en être désormais les gardiens.

En cette même année, le duc fait frapper une médaille (fig. 3) avec son effigie sur une face, et sur l'autre un personnage à genoux portant le

---

<sup>6</sup> Le 7 novembre 1434, Amédée VIII renonce à la souveraineté de ses États au profit de son fils Louis I<sup>er</sup>, pour se retirer dans son ermitage de Ripaille avec six compagnons. Il reçoit le même jour, des mains du prier, l'habit et le capuchon d'ermite, mais continue à gouverner et à conseiller son fils dans le gouvernement du pays. Il abdique officiellement en sa faveur le 6 janvier 1440. En effet, le 5 novembre 1439, le Concile de Bâle l'a choisi pour Pape sous le nom de Félix V. Mais, considéré comme antipape, il abdique le 7 avril 1449, mettant fin à 9 ans de schisme. Il meurt à Genève le 7 janvier 1451, considéré comme l'un des plus brillants princes de Savoie. Il laisse une Maison en pleine apogée et au faîte de son rayonnement.

<sup>7</sup> par sa mère, Marie de Bourgogne, fille du roi Philippe le Hardi.

Linceul à bout de bras, avec l'indication "*Sancta Sindon D. N. Jesu Christi*"<sup>8</sup>.

### **I-3- Arrivée du Linceul à Chambéry**

Le choix de Marguerite de Charny semble avoir été ratifié par un miracle : on rapporte qu'en 1453, lors du passage de Marguerite de Charny à Chambéry, l'âne qui portait la précieuse relique aurait refusé de quitter la ville. On y aurait vu un signe de la Providence : Dieu voulait que le Linceul soit gardé à Chambéry. Il y est donc resté.

Toujours est-il que l'entrée du Linceul dans le patrimoine des Savoie est une occasion politique qu'ils savent saisir. "*A l'instar d'autres dynasties européennes, les Savoie, descendants de modestes fonctionnaires carolingiens, sont à la recherche d'éléments forts de légitimité. Ils vont aussi en trouver en se mettant sous la protection de l'insigne Relique. Dans un temps où le symbole est primordial, elle les met en relation directe avec le Christ. L'ancien protecteur de la dynastie, saint Maurice, est relégué à un rang accessoire, et l'image des Savoie est associée au Saint Suaire*" [4], qui devient une sorte de *palladium*, à l'instar de la vraie Croix du Christ pour l'empereur Constantin : *In hoc signo vinces*.

"Le Linceul devint la protection de la famille et de l'État contre les adversités, aux moments difficiles des épidémies et des guerres, ainsi que le moyen de louer et remercier Dieu dans les occasions de fête" [5].

Ainsi, des ostensions marquent les moments les plus importants de la vie de la famille : accession au trône, mariages, baptêmes.

## **II - Premier séjour à Chambéry (1453 - 1535)**

### **II-1- Dévotion des princes de Savoie envers la Relique**

Le Linceul est aux mains des Savoie, mais les chanoines de Lirey gardent encore le reçu avec promesse de restitution signé par Humbert de la Roche : à la suite d'une transaction avec le duc, ils acceptent une compensation en échange d'un abandon de tous leurs droits sur le Linceul, en faveur de la Maison de Savoie. Une lettre de Louis I<sup>er</sup>, du 6 février 1464, mentionne la récente acquisition du Linceul.

---

<sup>8</sup> cf. 1. Abbé Fleury "*Histoire ecclésiastique*" vol. 22, Paris 1726 ; 2. Collection du roi Humbert II [6].



Propriété personnelle de la Maison de Savoie, le Linceul sert d'abord à la dévotion privée de la famille, qui l'emporte dans ses nombreux déplacements, notamment à Pinerolo (Piémont) en 1477, à Turin en 1495 pour la première fois de son histoire, et à Bourg en Bresse en 1503.

La profonde dévotion de la famille ducale envers la Relique ne se démentira jamais. A preuve, cette pratique funéraire : "*lorsque le duc de Savoie entre en agonie, on dispose le Linceul sur son lit à ses côtés, pour l'accompagner à cet instant suprême*" [4].

A Chambéry, le Linceul est d'abord conservé dans l'église conventuelle des Cordeliers (franciscains), actuelle cathédrale-métropole, puis dans la chapelle du château ducal. Pour lui, on active les travaux de construction, lancés en 1408 par Amédée VIII, d'une chapelle palatine, embellie et agrandie pour abriter dignement la Relique [6]. Sa présence est explicitement mentionnée dans un inventaire des reliques de cette chapelle, en 1483.

Dans la lignée de ses prédécesseurs, le duc Philibert II *le Beau* (1480-1504) décide le dépôt perpétuel de la Relique dans cette chapelle. La cérémonie de translation a lieu solennellement le 11 juin 1502 [7], en présence du duc et de son épouse, Marguerite d'Autriche<sup>9</sup>.

Le Linceul est conservé dans un splendide reliquaire d'argent massif finement travaillé, garni de velours rouge, commandé par Marguerite d'Autriche à un célèbre artiste flamand, Lievin Van Lathem, au prix de 12.000 écus d'or [8]. Ce reliquaire est lui-même enfermé dans un gros coffre en bois, placé le 10 août 1509 dans une cavité (encore visible aujourd'hui dans le chœur de la Sainte-Chapelle, derrière l'autel - voir en page 1 de couverture).

## II-2- Reconnaissance ecclésiastique de la relique<sup>10</sup>

D'emblée, le duc Louis 1<sup>er</sup>, puis son fils Amédée IX *le bienheureux*<sup>11</sup>, demandent au Saint-Siège d'approuver cette dévotion. Le pape Paul II

---

<sup>9</sup> Le duc Philibert II de Savoie succède à son père, Philippe II, mort à Chambéry, le 7 novembre 1497. Il épouse en 1501, en secondes noces, Marguerite d'Autriche (1480-1530), fille de l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup>. A sa mort, sans postérité, il est enseveli dans la magnifique église de Brou, joyau de l'art gothique flamand, que fit bâtir son épouse inconsolable.

<sup>10</sup> Ce paragraphe est tiré de la brochure de Ch. Borghese [7].

<sup>11</sup> Amédée IX succède à son père Louis I<sup>er</sup>, mort en 1465. Atteint d'épilepsie, et plus intéressé par les œuvres de charité que par l'exercice du pouvoir, il confie le gouvernement à sa femme,

(1417-1471) érige la chapelle en "*collégiale*"<sup>12</sup> par bulle du 21 avril 1466. Puis, ouvrant les trésors spirituels de l'Église, il accorde, en mai 1467, de nombreuses indulgences à ceux qui vénèreraient la Relique avec les dispositions convenables.

En 1464, le théologien Francesco della Rovere, futur pape Sixte IV (1414-1484, fig. 4) mentionne, dans son livre "*Le Sang du Christ*", le "*Suaire dans lequel le corps du Christ a été enveloppé quand on l'a descendu de la croix. Il est maintenant gardé avec une grande dévotion par les ducs de Savoie, et il est coloré par le sang du Christ*". Ce livre est imprimé à Rome en 1473, la deuxième année de son pontificat. C'est dans sa bulle du 1<sup>er</sup> octobre 1472 qu'apparaît pour la première fois le nom de Sainte-Chapelle. En 1480, elle reçoit officiellement le titre de "*Sainte-Chapelle du Saint Suaire*".

A la demande de Charles III de Savoie (1486-1553, fig. 5), le Pape Jules II (1443-1513, fig. 6), neveu de Sixte IV, encourage le culte "*de cette image du Christ*" en instituant, par une bulle du 26 Avril 1506, une fête liturgique du Saint Suaire dont la date est fixée au 4 mai, jour qui suit la fête de l'*Invention* de la Sainte Croix. Cette bulle désigne la Relique comme "*l'unique linceul dans lequel Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même fut enveloppé au tombeau*". Une messe particulière est composée à cet effet en 1507<sup>13</sup>. Plus tard, Léon X (1475-1521) étendra cette célébration à l'ensemble de la Savoie (Bref du 17 octobre 1514), et Grégoire XIII (1502-1585) à "*tous les États du Duché de Savoie, en deçà et au-delà des monts*", en accordant une indulgence plénière à tous les fidèles qui assisteront aux Ostensions (Bref du 15 avril 1582).

A la demande du duc Charles, le Pape Jules II avait institué peu avant, par une bulle du 8 janvier 1506, une grande confrérie du Saint Suaire, ayant pour siège la Sainte-Chapelle de Chambéry, qui pouvait compter jusqu'à 500 membres des deux sexes. Deux illustres membres de la Maison de Savoie s'y agrègent le 4 mai 1510, jour de la fête : le duc

---

Yolande de France. Il meurt à Vercelli en 1472 à l'âge de 35 ans. Sous son règne, la Savoie est dite "*le paradis des pauvres*". Il est béatifié en 1677, grâce aux efforts de saint François de Sales.

<sup>12</sup> Amédée IX obtient du pape la création du chapitre de la collégiale, en alléguant le culte attaché à la vénération du Saint Suaire. Directement soumis à la juridiction du Saint-Siège, le doyen, qui a rang d'évêque, est autorisé à porter la mitre, l'anneau et le bâton pastoral en présence du duc et de la duchesse, les jours de fêtes votives.

<sup>13</sup> Voir les textes de cet Office, dans le présent *Cahier*.

Charles III, lui-même, et sa sœur Philiberte de Savoie<sup>14</sup>, resserrant encore un peu plus les liens entre la Maison de Savoie et le Saint Suaire.

En 1524, est défini un Office en l'honneur de la Relique, à réciter chaque vendredi par le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry.

Ainsi, le cadre institutionnel autour de la Relique est posé dans le duché de Savoie :

- la Sainte-Chapelle, toute proche de la demeure ducal, avec privilèges et indulgences ;
- un Office Divin propre au Saint Suaire, tous les 4 mai ;
- deux "*ostensions*" annuelles (4 mai et Vendredi Saint) pour alimenter la foi des fidèles, et des processions ferventes en son honneur ;
- et enfin une confrérie de pénitents, garante de la transmission de la mémoire et des pieuses activités autour du Saint Linceul [7].

### **II-3- Dévotion populaire : ostensions, miracles et pèlerinages**

La dévotion envers le Saint Suaire est profonde et affecte non seulement la vie de la chapelle, mais aussi la vie quotidienne des gens, tant en Savoie qu'en Piémont.

Notons que la fête du Saint Suaire était une journée chômée dans les Etats de Savoie : aussi cette fête attirait-elle, lors des célébrations, la participation de nombreux fidèles dévots du Linceul, sûrs de la présence active des évêques et de la famille de Savoie [7].

Les ostensions, le Vendredi saint et le 4 mai, ont d'abord lieu du haut des remparts du château. A cet effet, on perce une porte dans le chevet de la Sainte-Chapelle. Puis, la foule étant de plus en plus nombreuse, les ostensions ont lieu dans le jardin du Verney. "*On dresse de vastes estrades à l'ombre des tilleuls et des ormes. Le doyen du Chapitre de la Sainte-Chapelle dirige le déploiement du Saint Suaire : chanoines, prêtres et clercs de la collégiale exposent le linceul sacré à l'assistance agenouillée et silencieuse. La cérémonie terminée, le Saint Suaire est rapporté à la Sainte-Chapelle à travers les rues qui résonnent des volées de cloches*" [9]. L'historien Jean-Jacques Chifflet (1588-1660) rapporte de nombreux miracles obtenus devant le Saint

---

<sup>14</sup> qui joua un rôle déterminant dans la promotion du culte du Saint Suaire, comme, avant elle, Marguerite d'Autriche.

Suaire : guérisons de muets, d'aveugles, de possédés [10], qui illustrent la dévotion envers la Relique :

*"Ainsi parle Pingon où il rapporte seulement 5 ou 6 miracles : chose desplorable qu'il ne soit resté autres marques en Savoye de tant de merveilles que le Sainct Suaire y a opérées (...) Un jeune homme ayant perdu la veue à force d'une grande maladie fit vœu d'une neuvaine au Sainct Suaire et le troisième jour recouvra la lumière miraculeusement (...) Une femme interdite de son corps qui ne pouvoit marcher sans être soustenuë de bastons, laquelle ayant acquitté son vœu, s'en retourna avec une santé parfaite".*

*"Un autre arriva près de Rumilly, ville de Savoye, distante quatre ou cinq lieues de Chambéry ; il y a près de cette ville un pont de pierre sous lequel passe un torrent dangereux par sa rapidité et l'amas de ses eaux : le pont a bien soixante pieds de hauteur comme l'asseurent ceux qui l'ont mesuré. Un jeune homme de Rumilly nommé Pierre Bourguignon, fils d'un chirurgien, passant à cheval sur ce pont fit rencontre d'un autre cavalier et je ne sais par quel malheur leurs chevaux commencèrent à s'effaroucher et à se cabrer avec des hannissements espouvantables, ils prennent le frein aux dents, se donnent des ruades furieuses et se choquent si rudement l'un l'autre, que Pierre avec son cheval fut précipité du pont en bas à la veue de son père, qui le suivait de loin, lequel saisi d'appréhension et de douleur s'escria aussitost : O saint Suaire, sauvez mon fils ! Sa prière fut exaucée car son fils ne fut aucunement blessé de cette cheute, bien que son cheval fust tout brisé et froissé sous luy. Pingon a décrit en vers cette grace miraculeuse faite au mois d'Avril de l'année 1535"<sup>15</sup>.*

Ainsi, à l'instar des Princes qui invoquent le Linceul comme un "palladium", la confiance populaire va attribuer au Saint Suaire un pouvoir miraculeux par la vertu de Celui qu'il avait enveloppé, comme l'illustre l'invocation spontanée ci-dessus.

Ces ostensions (voir la gravure de 1579 en page 3 de couverture<sup>16</sup>) sont l'occasion de grands pèlerinages encouragés par les ordres

---

<sup>15</sup> Les récits des miracles attribués au Saint Suaire de Chambéry sont extraits de la *Hiérotbonie de Jésus-Christ* (1631), dont l'auteur est probablement André du Chesne. Il a traduit du latin en français des extraits du "*De Linteis Sepuchralibus*" (1624) de J.- J.Chifflet, qui a repris au mot à mot de très nombreux passages du "*Sindon Evangelica*" (1581) d'Emmanuel-Philibert de Pingon (1525-1582) - cf. *Cahier MNTV n° 57*. Il rapporte quelques miracles non datés survenus à Chambéry, et plusieurs autres miracles précisément décrits et datés - cf. Documents aimablement fournis par Laurent Bouzoud.

<sup>16</sup> Sur la demande de Francesco Lamberti, évêque de Nice, et de son frère Pietro, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, cette gravure commémorative est imprimée à Rome en 1579, en

religieux, qui feront de Chambéry, au début du XVI<sup>ème</sup> siècle une véritable capitale religieuse [6].

Les pèlerinages drainent des foules énormes, du plus humble pèlerin aux têtes couronnées. Feront notamment le déplacement à Chambéry des pèlerins illustres comme Anne de Bretagne, ou Philippe 1<sup>er</sup> roi d'Espagne.

En 1511, le futur François 1<sup>er</sup> vient une première fois en pèlerinage vénérer le Linceul. Sa mère Louise de Savoie y avait une grande dévotion. Avant la bataille de Marignan (1515), le roi de France fait le vœu solennel de retourner à Chambéry pour vénérer la Relique. Le 28 mai 1516, le cortège royal quitte Lyon à destination de Chambéry : il parcourt à pied le trajet pendant près de trois semaines. La ville de Chambéry prépare l'accueil en grande pompe que lui réserve le duc Charles III, oncle du pèlerin illustre. Des bannières aux armes de France et de Savoie jalonnent les rues, la rampe et la cour du château. François I<sup>er</sup> assiste à une ostension et à un "*Mystère de la Passion*", joué sur une estrade dans la cour du château [9].

#### **II-4- Incendie de 1532**

Dans la nuit du 3 au 4 décembre 1532, la Sainte-Chapelle est gravement endommagée par un incendie<sup>17</sup> qui enflamme le coffre en bois contenant le reliquaire en argent. Le Suaire est sorti difficilement du reliquaire, qui a commencé à fondre, par quatre hommes courageux : le chambrier et conseiller du duc Charles III, Philippe Lambert, accompagné d'un serrurier nommé Guillaume Pussode et de deux religieux cordeliers.

Emmanuel-Philibert de Pingon fut le témoin oculaire du sauvetage émouvant et miraculeux : "*Ces braves gens marchent courageusement et sans crainte au milieu des flammes, rompent les treillis de fer du grand autel et en arrachent les cadenats qui estoient tout ardents, tirent et emportent le Saint Suaire*

---

souvenir des ostensions du Linceul, faites chaque année à Chambéry entre 1453 et 1578 [6] : elle représente trois évêques sur un podium (dont les frères Lamberti), tenant dans leurs mains le Linceul pour l'offrir à la vénération de la foule.

<sup>17</sup> De tels accidents ne sont pas l'exclusivité des temps anciens ; le souvenir d'une tragédie similaire, à la cathédrale St-Jean-Baptiste de Turin dans la nuit du 11 au 12 avril 1997, est encore dans toutes les mémoires. Le Linceul y fut sauvé dans des conditions non moins providentielles.

*qui estoit tout entier bien que la Chasse d'argent où il estoit fust déjà fondue*", sauvant ainsi la Relique qui commençait à roussir. Celle-ci est alors extraite du reliquaire et dépliée : roussie, elle apparaît trouée par endroits, sur toutes les couches du tissu replié : au milieu, la double image du Crucifié est indemne. Par quel miracle les deux silhouettes (face et dos) furent-elles épargnées au milieu du drap, encadrées par les deux lignes de brûlures ?

L'année suivante, le Saint Suaire endommagé n'est pas montré le 4 mai, et la rumeur court aussitôt qu'il a été complètement détruit. Rabelais s'en fait l'écho dans son *Gargantua* (1534), auquel il fait dire : "*le Saint Suaire de Chambéry brûla si bien qu'on n'en put sauver aucun brin*"<sup>18</sup>. Calvin, protestant ayant une détestation particulière pour cette dévotion, écrit de son côté : "*Quand un Suaire a été brûlé, il s'en est toujours trouvé un autre le lendemain. On disait bien que c'était celui-là même qui avait été auparavant, lequel s'était par miracle sauvé du feu : mais la peinture était si fraîche que le mentir ne valait rien, s'il y eut des yeux pour regarder*" [11].

Pour couper court à ces insinuations, et à la demande du duc, le pape Clément VII (1478-1534) délègue un cardinal-légat, Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne, pour vérifier si le Suaire est bien le même que celui d'avant l'incendie... ce qu'il confirme, le 15 avril 1534, après un examen des plus minutieux effectué par lui-même et plusieurs évêques qui déclarent, sous serment, que le Suaire qu'ils ont sous les yeux est bien le même Suaire qu'ils avaient vu et vénéré avant l'incendie ; et des notaires apostoliques consignent ces témoignages par écrit [10].

Puis on porte le Saint Suaire en procession solennelle, le cardinal et le duc Charles III en tête, suivis d'une foule énorme, au couvent de Sainte Claire, où il va séjourner quinze jours pour y être réparé. Pendant que les autres Sœurs prient à la chapelle, la Mère Abbesse, Louise de Vargin, et trois religieuses se chargent de le réparer, cousant à genoux trente deux pièces d'étoffe aux endroits détruits par le feu, puis le doublent d'une toile de Hollande pour le renforcer. Elles en ont laissé une relation émouvante, décrivant avec force détails et dévotion la représentation du supplice du Christ qu'elles y lisaient "*Tous nos entretiens étaient avec Dieu ; nous repassions la vue sur toutes les plaies*

---

<sup>18</sup> cf. "*Gargantua*" - Livre 1<sup>er</sup>, chapitre 27.

*sanglantes de son Corps sacré dont les vestiges paraissaient sur le Saint Suaire (...). Toutes les Sœurs le contemplèrent fort attentivement avec une consolation qui ne peut s'exprimer et nous voyions par ces beaux vestiges comme véritablement il était le plus beau des enfants des hommes"*<sup>19</sup>.

Durant la nuit, quatre hommes, cierges en main, ainsi que des gardes d'honneur restent en faction devant la grille par respect pour "*ce sacré gage de notre Sauveur*". Et le 2 mai 1534, au son de toutes les cloches de la ville, la Relique est rapportée avec solennité à la Sainte-Chapelle.

### **III- Pérégrinations dans les Etats de Savoie (1536 - 1561)**

#### **III- 1- Turin et Milan**

La liesse populaire qui accompagne la confirmation officielle de la conservation de la Relique est de courte durée : peu de temps après l'incendie, le 11 février 1536, les troupes de François 1<sup>er</sup>, sous les ordres de l'amiral Brion, commencent à envahir la Savoie et font fuir le duc Charles III qui emporte avec lui la précieuse Relique : pendant 25 ans, le Saint Suaire va alors circuler avec la Cour de Savoie à travers le Piémont et le comté de Nice.

Vingt ans après l'accueil fastueux organisé pour la visite de François 1<sup>er</sup>, que se passe-t-il donc ? "*Charles III le Bon paie en fait un choix politique. Depuis son accession à la couronne ducale (1504), le duc de Savoie est pris dans un conflit qui dépasse largement les faibles forces de ses Etats : celui qui oppose, pour la conquête du Milanais, le roi de France François 1<sup>er</sup>, qui est son neveu*<sup>20</sup>, *à l'empereur Charles-Quint de Habsbourg, roi d'Espagne, souverain de Naples et de Milan, des Flandres, de l'Autriche et du Nouveau Monde, qui est aussi son beau-frère*<sup>21</sup>. *Après de longues hésitations, Charles III choisit le parti des Habsbourg. Immédiatement, les troupes françaises envahissent la Savoie, franchissent les Alpes et occupent l'ouest du Piémont (1536)"* [4].

Par précaution, le Saint Suaire avait été transféré à Turin pendant l'été 1535. La famille ducale rejoint Turin (qu'elle quitte le 27 mars 1536), et se rend à Vercelli par la voie fluviale du Pô, en emportant l'insigne

---

<sup>19</sup> C'est la première description méthodique et précise du Linceul, des empreintes du corps et des taches de sang visibles sur l'intérieur de l'étoffe ; elle est citée in extenso dans le *Cahier MNTV n°1* (1988).

<sup>20</sup> Le duc Charles III, fils de Philippe II, est le frère de Louise de Savoie, mère de François 1<sup>er</sup>.

<sup>21</sup> Charles III a épousé à Nice en 1521 l'Infante Béatrice de Portugal (1504-1538), fille de Manuel 1<sup>er</sup>, roi de Portugal et de Marie d'Aragon. Par ce mariage, il devenait beau-frère de Charles Quint, qui avait épousé Isabelle de Portugal.

Relique. De là, la duchesse Béatrice et le prince héritier Emmanuel-Philibert (1528-1580) passent à Milan, où a lieu une ostension le 7 mai 1536 [7].

### III-2- Nice [4 et 7]

En 1537, avec sa femme Béatrice de Portugal, son fils Emmanuel-Philibert, son trésor et sa Relique, le duc Charles III vient s'établir à Nice, rare ville de ses Etats qui lui demeure fidèle<sup>22</sup>. Le Linceul est mis à l'abri dans la Tour Ducale, où il va séjourner pendant sept ans, de l'été 1536 au printemps 1543.

*"Le pape Paul III (1534-1549) tente de réconcilier tout le monde. Il organise, à Nice, au printemps 1538, un congrès réunissant les trois princes. Son initiative débouche sur une trêve, qui ne dure guère, mais les négociations sont longues et délicates. Charles-Quint, logé sur sa galère à Villefranche, refuse de rencontrer François 1<sup>er</sup>, installé au château de Villeneuve-Loubet, tandis que le pape, logé au couvent Sainte-Croix, s'épuise en incessantes navettes. Tous, cependant, sont d'accord pour demander à l'infortuné Charles III de livrer le château de Nice, chacun pour son propre compte. Le duc ne peut refuser qu'en invoquant, dans ses murs, la présence du Linceul, que Dieu a confié à la garde exclusive de sa famille. On ne saurait être plus habile, et voilà un Linceul bien utile !" [4].*

Ce qui ne fait pas oublier son caractère sacré ni la tradition des ostensions : *"L'évêque de Nice, voulant implorer par des prières la clémence du ciel sur tant de calamités, obtient du duc la permission d'exposer en public la Relique du Saint Suaire"*.

Le Linceul est présenté au peuple le Vendredi Saint 30 mars 1537 du haut de la tour Saint-Elme (approximativement située sur le site de l'actuelle tour Bellanda) : une chronique de l'époque, rapporte que *"les fidèles étaient si nombreux, que le gravier de la mer put à peine contenir le concours prodigieux du monde accouru de tous les environs pour assister à cette cérémonie religieuse"* [7].

En mémoire de ce séjour du Linceul à Nice : une Confrérie de Pénitents, toujours active, a été canoniquement érigée en 1620<sup>23</sup> ; une chapelle du Saint Suaire a été construite en 1623 ; et la fête liturgique

---

<sup>22</sup> La "Dédition" de Nice au comté de Savoie remontait au 28 septembre 1388.

<sup>23</sup> La confrérie adopta un habit blanc au cordon rouge, sur lequel un écusson représente le Linceul du Christ. Le 4 mai 1660, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Confrérie, une grande cérémonie fut organisée le jour de la fête du Saint Suaire.



du Saint Suaire (le 4 mai) est, aujourd'hui encore, célébrée avec solennité par les Pénitents du Saint Suaire. Une peinture de grandes dimensions sera réalisée plus tard (en 1660) par Jean-Gaspard Baldouin (voir en page 3 de couverture) ; elle montre l'enveloppement du Christ et l'image visible sur le linceul après la Résurrection<sup>24</sup>.

### III-3- Vercelli

Au printemps 1543, Charles III ramène la Relique à Vercelli. La guerre faisant toujours rage, il s'y établit et meurt en août 1553.

Quelques mois plus tard, le Suaire manque d'être enlevé par les troupes françaises qui prennent la ville par surprise. Il en réchappe, grâce à la présence d'esprit d'un chanoine de la cathédrale. Laissons la parole à la princesse Marie-Gabrielle de Savoie :

*"Mon père<sup>25</sup> me raconta avec plein de détails qui me touchèrent le "grand repas" de Vercelli en 1553, à l'époque du père d'Emmanuel-Philibert, le duc Charles III<sup>26</sup>. En cette occasion le Saint Suaire fut sauvé d'une tentative de vol perpétrée par les troupes françaises aux ordres du maréchal de Brissac. Les soldats entrés en ville, alors capitale provisoire du duché de la Maison de Savoie, après l'avoir mise à feu et à sang, se laissèrent aller à toutes sortes de saccages. Les Français, sachant que le Saint Suaire était caché dans la cathédrale, voulaient à tout prix s'en emparer car les rois de France ont toujours envié la précieuse relique aux ducs de Savoie. Ce fut grâce à la présence d'esprit d'un prêtre savoyard courageux, Giovanni Antonio Costa, que le Linceul Sacré échappa au saccage. Le chanoine invita les français à déjeuner et cacha les reliques sous son manteau de fourrure. Les officiers mangèrent et burent au point d'oublier le Saint Suaire et s'endormirent, complètement ivres. Le lendemain matin, ils se firent presque surprendre par les troupes impériales envoyées par Charles V pour secourir son beau-frère, le duc de Savoie. Mon père connaissait chaque détail de tous les événements et péripéties auxquels notre famille dut faire face pour assurer la garde du Linceul du Christ et il aimait à les raconter" [6].*

Notons au passage combien la dévotion au Linceul s'est transmise de génération en génération dans la famille de Savoie !

---

<sup>24</sup> Financée par Antoine Raibaud, second prieur de la Confrérie, cette peinture est toujours au-dessus du maître-autel, dans la chapelle des Pénitents.

<sup>25</sup> le roi Humbert II (en exil depuis 1946), dernier dépositaire du Linceul ; par testament, il en fit don en 1983 au Saint-Siège.

<sup>26</sup> en fait, l'invasion française se produisit en novembre 1553, donc après la mort de Charles III.

Le majordome du défunt Charles III écrit au nouveau duc Emmanuel-Philibert : "*Le Saint Suaire a été sauvé par miracle ; ils le voulaient à tout prix et ont cherché toute la nuit pour le trouver*". Pour célébrer la libération et convaincre les gens que le Saint Suaire est sauvé, on procède à une ostension.

#### **IV - Second séjour à Chambéry (1561 - 1578)**

##### **IV-1- Retour du Saint Suaire en Savoie (1561)**

Lorsque, à la mort de son père, en 1553, le jeune Emmanuel-Philibert (fig. 7) reçoit la couronne ducale, il n'hérite que de lambeaux de territoires libres de l'occupation française : Vercelli, quelques places au Piémont de l'est, la vallée d'Aoste et Nice. Surnommé *Tête de fer*, il remporte la bataille de Saint-Quentin, le 10 août 1557, contre les troupes françaises du roi Henri II, en tant que général en chef des armées impériales de son cousin, le roi Philippe II d'Espagne, successeur de Charles Quint.

En 1559, le traité de Cateau-Cambrésis permet au duc de recouvrer les provinces occupées par la France, y compris la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex, mais il donne également au duc une épouse : la princesse Marguerite de France, fille de François 1<sup>er</sup> et sœur du roi Henri II. La nouvelle duchesse de Savoie va mettre en œuvre tous ses talents diplomatiques pour faire activer l'évacuation des places fortes savoyardes par les troupes françaises.

A la suite de cette évacuation, le Saint Suaire est rapporté à Chambéry. Le 4 juin 1561, au cours d'une splendide procession, au son des trompettes et à la lueur des torches, il reprend sa place dans une Sainte-Chapelle en partie restaurée et ornée de superbes vitraux, dus au chambérien Gaspard Masery. La scène principale de ce chef-d'œuvre (vitrail au-dessus de l'autel), représente la mise au tombeau du Christ, et l'on y voit le suaire déployé [6]. Le 15 août, le Saint Suaire est de nouveau exposé au public sur le maître-autel [2].

Le 12 décembre 1562, le duc Emmanuel-Philibert de Savoie<sup>27</sup> fait son entrée en majesté à Turin, à la tête d'une troupe de six cents seigneurs,

---

<sup>27</sup> Le duc est conseillé par des juristes expérimentés, tel Emmanuel-Philibert de Pingon, ancien avocat au parlement de Chambéry, président du Conseil de Genevois, qu'il nomme historiographe, Conseiller Référendaire et Réformateur des Études de l'Université de Turin. Ce nom n'est pas inconnu des lecteurs de MNTV : cf. *Cahier 57* et note 15 supra. Dans son

hommes d'armes à cheval et détenteurs d'oriflammes savoyards portant "*de gueules à la croix d'argent*". Sur la place de la citadelle, il annonce aux habitants que Turin sera désormais sa capitale.

Le duc fait aménager un port à Villefranche-sur-Mer (La Darse), protégé par le fort de Montalban et la citadelle Saint-Elme. Un arsenal voit le jour et une première flotte est construite. De 4 galères en 1560, on passe à dix. La flotte savoyarde, commandée par l'amiral André Provana de Leyni, participe à la bataille de Lépante (1571), où elle contribue à la victoire sur les Turcs : "*Naturellement, l'image du Linceul flottait au mât du navire amiral de la petite flotte piémontaise*" [5].

#### **IV-2- Transfert à Turin (1578)**

Le retour chambérien du Linceul est de courte durée : l'invasion française fait prendre conscience au duc de la situation délicate de Chambéry, située à proximité de la frontière avec son puissant voisin.

En 1563, la Maison de Savoie s'installe définitivement à Turin et songe naturellement à y faire venir le Saint Suaire, intimement lié, dans l'esprit de tous, à la protection et à la prospérité de la famille de Savoie.

Il fallait trouver un prétexte pour arracher aux chanoines de Chambéry une relique rattachée à la Sainte-Chapelle, et dont ils étaient officiellement les gardiens.

Or l'archevêque de Milan, Charles Borromée (1538-1584), voulait se rendre en pèlerinage devant le Linceul à Chambéry pour remercier le Seigneur d'avoir arrêté l'épidémie de peste de 1576-77 à Milan.

Charles Borromée ayant fait vœu de venir à pied le vénérer, le duc Emmanuel-Philibert saisit l'occasion : il invite les chambériens à laisser partir le Linceul à Turin pour quelques semaines, le temps pour le futur saint de venir le vénérer sans avoir à franchir les Alpes. C'est ainsi que le 14 septembre 1578, le Saint Suaire quitte Chambéry pour Turin, où Charles Borromée préside une ostension le 14 octobre (Fig. 8).

La Relique ne devait jamais revenir en Savoie, malgré maintes demandes du clergé et des Chambériens. Ils ont dû se contenter de copies<sup>28</sup>. Une

---

"*Sindon Evangelica*" qui relate l'histoire du Linceul depuis le Golgotha jusqu'à son transfert à Turin, il cite comme source les Mémoires de son arrière-grand-père, Pierre de Pingon, lui-même secrétaire du duc Louis I<sup>er</sup>.

<sup>28</sup> Le 31 mars 2014, en signe de rapprochement entre les deux anciennes capitales des États de Savoie, Mgr Nosiglia, archevêque de Turin et Custode du Saint Suaire, en a offert deux reproductions, l'une destinée à la cathédrale de Chambéry, l'autre à la Sainte-Chapelle.

d'entre elles est présentée encore aujourd'hui dans la chapelle de Nemours (à gauche dans la Sainte-Chapelle), à proximité des tombeaux (détruits à la révolution) des princesses qui souhaitaient reposer près du Saint Suaire. Cette copie a été offerte à la ville par la pieuse Clotilde de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel II [6].

Depuis cette année 1578, le Saint Suaire est resté à Turin où fut spécialement construite, attenante à la cathédrale et au Palais ducal, une chapelle vouée à sa conservation [mais ceci est une autre histoire qui sera développée dans un *Cahier* MNTV ultérieur].

Les Chambériens pensent encore que la Sainte Relique leur appartient un peu : on ne peut néanmoins s'empêcher de voir dans ce transfert une nouvelle disposition providentielle. En effet, de même que son départ de Constantinople en 1204 lui fit éviter une probable destruction par les troupes ottomanes lors de la prise de cette ville en 1453, il est certain que son transfert à Turin a sauvé une fois de plus le Saint Suaire de la destruction : sachant que les révolutionnaires français, en 1793, saccagèrent la ville de Chambéry, mirent le feu au palais ducal et détruisirent, à la masse, tous les bas-reliefs de la Sainte-Chapelle, on laisse imaginer au lecteur quel sort aurait été réservé au Linceul !

## Bibliographie

- [1] Ulysse Chevalier : "*Etude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*" - 1900.
- [2] Ian Wilson : "*Le Suaire de Turin*" - Albin Michel (1978).
- [3] Henri Menabréa : "*Histoire de la Savoie*" - Fontaine de Siloé (2005).
- [4] Hervé Barelli : "*Nice, les Savoie et le Linceul de Turin*" - Brochure éditée par le Centre du Patrimoine de la ville de Nice (1997).
- [5] G.M. Zaccone : "*Sur les traces du Linceul - Histoire ancienne et récente*" - Mediaspaul (1998).
- [6] Catalogue de l'Exposition : "*Le Saint Suaire au cours des siècles - Collection du Roi Humbert II*" - Gribaudo (1998).
- [7] Christian Borghèse : "*Nice et le Saint Suaire*" - Brochure éditée par les Amis des Pénitents Rouges (2017).
- [8] Antoine Werhlé : "*Le Linceul de Turin*" - Editions du Triomphe (2009).
- [9] François Isler : "*Château des ducs de Savoie*" - Cléopas (2006).
- [10] Chanoine F. Nicollet : "*Le Christ dans le saint Suaire de Chambéry-Turin*" (1969).
- [11] Frère Bruno Bonnet-Eymard - CRC 332 (1997).



Fig. 1 : Louis I<sup>er</sup>



Fig. 2 : Amédée VIII

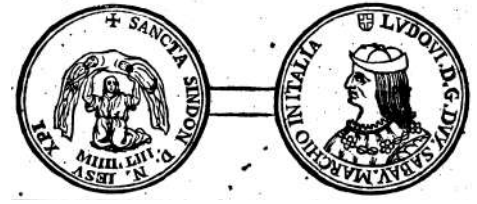


Fig. 3 : Médaille



Fig. 4 : Sixte IV



Fig. 5 : Charles III



Fig. 6 : Jules II



Fig. 7 : Emmanuel-Philibert



Fig.8 : Ostension 1578

## Méditation

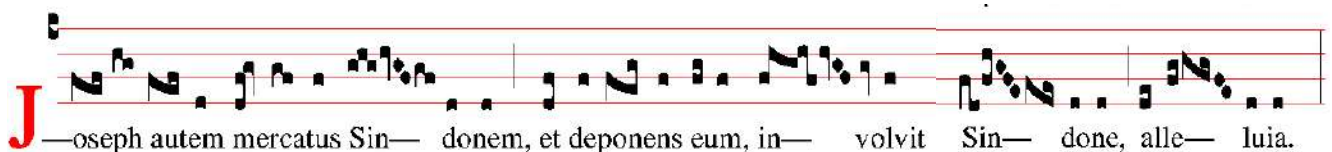
### Office liturgique du Saint Suaire pour le 4 mai

---

*En 1506, le pape Jules II a reconnu officiellement "l'unique Linceul dans lequel N.S. J.C. lui-même fut enveloppé au tombeau". Il a alors institué, par une bulle<sup>1</sup>, un office particulier, la "Missa Sanctae Sindonis", à célébrer le 4 mai, avec l'invocation suivante : "Tout-puissant, Dieu éternel, en mémoire de la Passion de votre Fils engendré, vous nous avez laissé le Saint Suaire sur lequel son image s'est imprimée".*

*Reconnaissant à son tour, en 1934, "le vénérable linge qui a servi à la sépulture du Christ", le pape Pie XI a accordé une indulgence plénière à ceux qui diraient la prière suivante, le 4 mai, devant une image du Saint Suaire : "Seigneur, vous avez daigné laisser les traces de votre présence en ce monde et les gages indéniables de votre amour sur le très Saint Linceul dans lequel votre Corps adorable fut enveloppé lorsqu'on le descendit de la Croix. Par les mérites de votre Passion, et en considération de ce vénérable linge qui a servi à votre sépulture, faites-nous la grâce que, lorsque viendra le jour de la résurrection, nous devenions participants de cette gloire dans laquelle vous vivez éternellement".*

*La fête du Saint Suaire est toujours célébrée le 4 mai dans certaines villes, notamment à Chambéry et à Turin. Nous en reproduisons ici les textes liturgiques<sup>2</sup>. Ci-dessous, le chant de Communion (en grégorien).*



**J**oseph autem mercatus Sin— donem, et deponens eum, in— volvit Sin— done, alle— luia.

---

<sup>1</sup> La bulle du 25 avril 1506, autorisant le culte du Saint Suaire, avec des indulgences, approuvait également l'appellation "*Sainte-Chapelle du Saint Suaire*" pour la chapelle ducale de Chambéry. Le pape Sixte IV avait déjà déclaré, en 1473, que "*le vrai sang et l'image de Jésus-Christ Lui-même se voient sur le Linceul*".

<sup>2</sup> aimablement transmis par Jean-Michel Forestier, avec également les textes en latin.

### **Introït** (Philippiens 2, 8-9)

Le Seigneur Jésus-Christ s'est humilié jusqu'à la mort, et la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu L'a exalté, et Lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, Alléluia, Alléluia.

### **Psaume**

Je chanterai pour toujours la miséricorde du Seigneur ; j'annoncerai ta vérité d'une génération à l'autre. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit ; comme il était au commencement, et maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles. Amen.

### **Oraison**

Dieu, qui nous avez laissé les traces de votre Passion dans le Saint Suaire où Joseph d'Arimatee avait enveloppé votre très saint corps déposé de la croix, soyez nous propice, et concédez-nous de parvenir à la gloire de la résurrection à travers votre mort et votre sépulture. Vous qui, étant Dieu, vivez et réglez en l'unité du Saint Esprit dans tous les siècles des siècles. Amen.

### **Epître** (Is 62, 11 - 63, 1-7)

Voici ce que dit le Seigneur Dieu : dites à la fille de Sion : Voici que vient ton Sauveur : Il a sa récompense avec lui. Qui est-il celui-ci qui vient d'Edom, les vêtements teints de pourpre ? Il est beau dans ses habits, il s'avance dans la splendeur de sa force. C'est moi, qui parle dans la justice, et je combats pour sauver. Pourquoi alors ta robe est-elle rouge, et tes vêtements sont comme ceux de celui qui vient du pressoir ? Seul, j'ai pressé le raisin, et personne n'est venu avec moi. J'ai pressé tous les peuples dans ma fureur, et je les ai écrasés dans ma rage. Et leur sang a giclé sur mes vêtements, et j'ai sali tous mes habits. En mon cœur s'est levé le jour de la vengeance, l'année de la rédemption est venue. J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour m'aider, j'ai cherché, et il n'y avait personne. C'est ma main qui m'a sauvé, ma fureur elle-même m'est venue en aide. Et j'ai écrasé les peuples dans ma fureur, et je me suis enivré de mon indignation, j'ai réduit à néant leur force. Je me souviendrai de la miséricorde du Seigneur, je louerai le Seigneur notre Dieu pour toutes les choses qu'il a faites pour nous.

### **Évangile selon Saint Marc** (15, 42-46)

En ce temps-là, le soir étant venu (c'était la préparation du Sabbat), Joseph d'Arimatee, homme noble appartenant aux autorités, qui attendait le

royaume de Dieu, vint avec audace chez Pilate pour demander le corps de Jésus. Pilate se demandait s'il était déjà mort. Il fit alors venir le centurion, et l'interrogea si Jésus était déjà mort. L'ayant appris du centurion, il donna le corps à Joseph. Joseph acheta alors un linceul dans lequel il déposa le corps. Et il le mit dans un sépulcre qui était creusé dans la roche, et il roula une grande pierre devant la porte du sépulcre.

### **Alléluia**

Alléluia, Alléluia. Salut, notre Roi : Vous seul avez eu pitié de nos erreurs : vous avez obéi au Père, en vous laissant conduire à la croix, comme un doux agneau, pour être tué. Alléluia.

Alléluia. A vous la gloire, à vous la couronne suprême de la louange et de l'honneur. Alléluia.

### **Offertoire (Lv 16, 2-5)**

Aaron étant entré dans le Tabernacle pour offrir sur l'autel un holocauste pour les péchés des fils d'Israël, il se revêtit d'une tunique en lin. Alléluia.

### **Secrète**

Seigneur, acceptez ces dons, comme vous avez accepté la Passion glorieuse de votre Fils pour le salut du monde. Vous qui vivez et réglez...

### **Communion**

Joseph d'Arimathie, ayant acheté un Suaire et y déposant le Seigneur, il l'enveloppa dans le Linceul. Alléluia.

### **Postcommunion**

Seigneur, vous avez rassasié votre famille par les dons sacrés. Par la mort temporelle de votre Fils, que ces mystères nous rappellent, nous vous demandons de nous rappeler que nous pouvons attendre de vous la vie éternelle. Par le même Seigneur Jésus-Christ.





## Y aurait-il des signes de vie dans l'Image du Linceul ?

---

*L'image dite "corporelle" de l'Homme du Linceul s'est produite après l'image dite "sanguine", puisqu'elle n'apparaît pas sous les taches de sang. Mais à quel instant s'est-elle produite, et quel était l'état du Corps au moment où il a quitté mystérieusement le Linceul ?*

*Dans une étude chirurgicale de 2019<sup>1</sup>, le Pr. Bernardo Hontanilla Calatayud<sup>2</sup> affirme que des traces de vie sont observables dans l'image des chevrons colorés : la posture du corps et la présence de rainures faciales spécifiques seraient, selon lui, le signe que l'Homme est vivant, en train de "se relever". Et l'image se serait produite entre 18 et 30 heures après la "mort" sur la croix.*

*Ne pouvant reproduire ici cette longue et complexe étude, nous en présentons les points principaux<sup>3</sup>, en laissant à l'auteur la totale responsabilité de ses affirmations.*

*Nous présentons ensuite des critiques de cette thèse, qui aurait pu paraître a priori séduisante, en confirmant que le Christ est vivant ! Mais les éléments avancés s'avèrent non pertinents.*

*De même que le Professeur Louis Cador<sup>4</sup>, le Dr. Alfonso Sanchez Herмосilla<sup>5</sup>, qui dirige par ailleurs, depuis plusieurs années, les études scientifiques sur le suaire d'Oviedo, a émis d'importantes réserves sur cette thèse<sup>6</sup>. Emanuela Marinelli, spécialiste italienne du Linceul, a également réagi<sup>7</sup>.*

*Les notes de bas de page sont toutes de MNTV.*

**Pierre de Riedmatten**

---

<sup>1</sup> cf. "Signes de vie dans l'Image du Linceul de Turin" - Pr. Bernardo Hontanilla Calatayud ; texte reçu par la Revue *Scientia et Fides* en mars 2019 et publié en janvier 2020 ; cité dans les quotidiens ABC (Madrid) le 09/02/2020, et Aleteia (France) le 04/03/2020.

<sup>2</sup> directeur du Service de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique de la clinique universitaire de Navarre, à Pampelune (Espagne).

<sup>3</sup> Le découpage de cette synthèse, établie par Pierre de Riedmatten, est celui de l'article du Pr. Hontanilla, mais le contenu des paragraphes est réaménagé pour la clarté du texte.

<sup>4</sup> chirurgien des Armées, petit-fils du Dr. Pierre Barbet, membre du CA de MNTV.

<sup>5</sup> médecin-légiste, chef du Service d'histopathologie de l'Institut de médecine légale à l'Université Catholique Saint-Antoine de Murcie ; directeur (depuis 2013) de l'Equipe d'Investigation du Centre Espagnol de Sindonologie (EDICES).

<sup>6</sup> cf. "Le Saint Suaire, réponse avec des arguments scientifiques pour affirmer, ou non, qu'il a détenu une personne morte" - Dr. Alfonso Sanchez Herмосilla - article du 12 février 2020, paru sur le site "Cadiz Directo".

<sup>7</sup> cf. article du 12 février 2020 dans "La Nouvelle Boussole Quotidienne".

## Signes de vie dans l'Image du Linceul de Turin (Synthèse de l'article du Pr. Hontanilla)

### 1- Introduction

L'image du Linceul vient-elle d'un cadavre ou d'un corps vivant ? Pour le chirurgien-plasticien, il faut examiner les phénomènes chrono-thanato-biologiques qui se produisent, en particulier après la mort d'une personne soumise à une crucifixion. Selon la Science, ce tissu a enveloppé un homme enterré conformément à la tradition juive, après avoir été crucifié de manière cohérente avec ce que disent les Evangiles ; mais cela ne prouve pas la Résurrection. Pour Barrie Schwartz<sup>8</sup>, l'image du Linceul "*est liée à la pré-résurrection, car si c'était une image post-résurrection, il s'agirait d'un homme vivant - pas mort. La Science ne peut pas prouver le genre d'image que produirait un corps humain ressuscité d'entre les morts*". Pourtant, les signes visibles sur le Linceul pourraient justifier que cette personne était vivante au moment de l'impression de l'image.

### 2- Rigidité cadavérique

Entre 3 et 6 heures après la mort, sur un sujet non décédé de mort violente, commence un lent processus de contracture musculaire, la *rigor mortis*, qui s'étend progressivement du haut vers le bas du corps ; elle est complète au bout de 8 à 12 heures et disparaît progressivement à partir de 36 heures, alors que la putréfaction commence ; le corps retrouve sa flaccidité<sup>9</sup> totale au bout de 48 heures. Au début du processus, la rigidité peut être vaincue sans déchirure musculaire ou articulaire. Mais lorsque l'intensité maximale est atteinte (vers 24 heures), elle ne peut être vaincue sans fracture ou déchirure. Le corps est aussi dur qu'une planche.

Dans le cas de l'Homme du Linceul, selon l'étude publiée en 2010 par le Pr José Villalain<sup>10</sup>, le début de la rigidité serait apparu au contraire entre 20 et 45 minutes après la mort, en raison des sévices

---

<sup>8</sup> photographe du STURP lors des examens scientifiques de 1978 à Turin.

<sup>9</sup> état de ce qui est flasque, assoupli (cf. dictionnaire).

<sup>10</sup> professeur de médecine légale à l'Institut de criminologie de Madrid ; décédé en 2019.

subis (lésions musculaires, mouvements sur la croix...), qui ont très fortement diminué la réserve de glycogène dans ce corps en hypoglycémie ; et cette rigidité aurait été d'amplitude plus faible que la normale. Ceci est également cohérent avec la température moyenne à Jérusalem au début avril (13 à 20° C). La rigidité totale, toujours selon le Pr Villalain<sup>11</sup>, serait intervenue 3 à 6 heures post mortem et se serait maintenue pendant une douzaine d'heures seulement, avant de disparaître complètement entre 30 et 36 heures (début de la putréfaction) ; et l'image aurait été produite entre 3 et 6 heures post mortem, donc le vendredi vers 20 h, la mort ayant eu lieu à 15 h selon les Evangiles.

### **3- Semi-flexion du cou et des membres inférieurs**

Mais l'image ne montre pas forcément les signes de la rigidité post mortem.

Dans les crucifixions décrites par les auteurs anciens, de même que dans les pendaisons plus récentes, les flexions de la tête sont très accentuées : elle plonge dans la poitrine à la hauteur des omoplates. Sur le Linceul, au contraire, la semi-flexion du cou évoque plutôt une tentative de levée du sujet lui-même, totalement allongé sur le dos (décubitus dorsal).

La demi-flexion asymétrique des jambes est également atypique et contraire à la gravité naturelle : la jambe gauche est légèrement plus fléchie que la jambe droite, laquelle est en légère rotation interne. Ceci ne correspond pas à la façon de crucifier des Romains qui clouaient séparément les deux pieds, soutenus par un sédile (suppedaneum), de chaque côté de la croix (voir notamment les textes de Tertullien), permettant au condamné de prendre appui pour respirer. Ce serait également le cas pour le Christ, puisqu'il a pu parler sept fois sur la croix. Or les clous ne mesuraient pas 17 à 18 cm pour clouer les deux pieds ensemble, ce qui aurait été gêné par la défense exercée par le condamné. Selon une estimation

---

<sup>11</sup> cf. "*Etude de la rigidité cadavérique présentée dans le Linceul de Turin*" - José Delfin Villalain - 2010.

récente de José Zias<sup>12</sup>, ils ne mesuraient que 11,5 cm, ne permettant qu'un enclouage séparé des deux pieds.

Les jambes se seraient naturellement écartées à la descente de croix, et seraient donc redevenues parallèles. Et les articulations des membres auraient été modifiées lors du transport à la hâte vers le tombeau (en raison de l'imminence du sabbat).

Le modèle réalisé<sup>13</sup> par le sculpteur Juan Manuel Miñarro Lopez (fig. 1) donne une bonne idée, en 3D, de l'Homme du Linceul, à partir de l'image imprimée sur le tissu : faible inclinaison de la tête, bras rapprochés, très nombreuses blessures, pieds séparés [le détail montre le côté dos].



Fig. 1

Mais cette sculpture ne correspond pas à la descente de croix du corps, en début de rigidité, qui avait les bras très largement écartés.

Selon les Evangiles, Jésus-Christ n'a pas eu les jambes brisées ; il est mort sur la croix une heure ou plus avant les deux larrons, qui ont eu les jambes fracturées. Jésus-Christ est donc mort après la neuvième heure (15 h) et avant le début de la première vigile<sup>14</sup> (18 h), car il a fallu entre une heure et deux heures pour obtenir l'accord de Pilate, déclouer le corps et l'enterrer avant l'arrivée du sabbat, qui commençait après la dixième heure (18 - 19 h).

---

<sup>12</sup> anthropologue israélien.

<sup>13</sup> en 2015.

<sup>14</sup> Le *jour* commençait avec le lever observable du soleil et se terminait à son coucher. A l'époque du Christ, on appelait *heure* le douzième de cette durée (variable selon les saisons) ; et *vigile ou veille* le quart de la durée entre le coucher du soleil et son lever observable le jour suivant (information de Mgr Thomas).

#### **4- Rapprochement des bras et retrait des pouces**

Le délai avant la rigidité totale aurait également permis, d'après Villalain, de rapprocher tout de suite les bras totalement écartés, et de croiser les mains sur le pubis, la rigidité étant encore surmontable. Les ensevelisseurs (qui auraient dû logiquement placer les bras le long du corps) auraient également pu vaincre l'hyperflexion de la tête et du tronc.

La présence de myrrhe et d'aloès dans le drap laisse supposer un massage du corps, rendu possible en corrigeant la rigidité encore faible.

Mais, contrairement à ce que dit Villalain, l'image n'a pas pu se produire entre 4 et 6 heures post mortem [voir au § 2], car le corps était encore manipulé.

Par ailleurs, une position rigide impliquerait des avant-bras et des articulations carpiennes en demi-flexion typique, comme on le voit dans de nombreux cadavres. D'où l'habitude de lier les bras et les jambes comme pour Lazare (Jn 11, 44).

Enfin, les poignets avec les doigts étendus semblent être placés ainsi dans l'intention de ne pas montrer le pubis, position atypique pour un corps crucifié, en rigidité. Comme l'action prédominante du nerf cubital disparaît après la mort, le pouce devrait se retrouver dans une position neutre, plus loin, et non près de la paume.

La position des mains et l'absence des pouces, sur le Linceul, peut donc également être attribuée à un geste volontaire de l'Homme (un autre signe de vie) plutôt qu'à la paralysie du nerf médian.

#### **5- Présence de sillons sur le visage**

Par ailleurs, on observe sur le Visage des sillons nasogéniens et nasolabiaux<sup>15</sup>. C'est très surprenant, car ces sillons se forment lorsque la musculature zygomatique empêche la peau de la joue de descendre sur la lèvre supérieure ; ils disparaissent quand il y a une paralysie du visage, et lorsque la musculature du visage se relâche, dans la mort. C'est le premier moment de la flaccidité post mortem,

---

<sup>15</sup> lignes qui s'étendent des ailes du nez jusqu'aux coins externes de la bouche (dictionnaire).

et la bouche s'ouvre ; d'où l'oreiller placé sous la nuque des défunts pour que la flexion de la tête ainsi engendrée maintienne la mâchoire fermée.

Pendant la période de rigidité post mortem, aucun cadavre ne marque plus fortement les nasogéniens, sauf s'il est mort avec une expression d'angoisse, en raison de la très grande douleur subie auparavant ; un tel spasme cadavérique apparaît dans la main d'un suicidé qui tient le pistolet. Mais l'expression d'horreur d'une personne juste avant la mort ne reste pas fixée ensuite sur son visage sous forme de spasme cadavérique. L'expression du visage de l'Homme du Linceul ressemble plus à une personne endormie qu'à une personne morte, car pendant le sommeil, le tonus musculaire est maintenu involontairement.

Ainsi, la présence modérée des sillons visibles sur la joue droite (trait bleu inférieur sur la fig. 2)<sup>16</sup> exclurait le spasme des souffrances endurées.

Dans le tiers supérieur de la région malaire<sup>17</sup>, le gonflement de la joue est compatible avec un traumatisme typique d'une personne vivante. Si l'Homme était mort, le relâchement des sillons nasogénien et nasolabial n'empêcherait pas la descente du pli inflammatoire (trait bleu supérieur). De plus, la lèvre inférieure est collée à la lèvre supérieure, ce qui indique le tonus de la musculature du visage.



Fig. 2

Au total, étant donné que le corps a été manipulé dans un état de rigidité peu intense et vulnérable, l'image du Linceul ne reflète pas la position du cadavre après l'ensevelissement. Les éléments ci-dessus (sillons sur le visage, demi flexion du visage, flexion

<sup>16</sup> Le négatif du Visage a été ici inversé : comme sur le positif, la joue droite est donc à gauche - voir la forme de la tache de sang du front.

<sup>17</sup> L'os malaire donne le relief de la pommette du visage.

asymétrique des jambes, position des mains) pourraient en revanche indiquer que nous sommes devant une personne qui initie un mouvement de levée et donc de contraction musculaire volontaire. Or, l'image n'a pas pu se former avant 8 - 10 h du matin le samedi (18 - 20 heures post mortem), puisque, selon les Evangiles, les Juifs ont demandé à Pilate, à ce moment-là, de faire surveiller la tombe pendant au moins trois jours (Mt, 27, 62) ; ils ont eux-mêmes assuré cette garde et fermé la tombe avec le sceau du Sanhédrin (Mt, 27, 67). L'image n'a donc pas pu non plus se produire pendant cette garde, le samedi jusqu'à minuit - 2 h du matin (30 h post mortem). Or, après 30 heures, et compte tenu de la température externe, les premiers signes de putréfaction devraient apparaître sur un corps ayant manqué de glycogène ; mais on n'en trouve pas sur le Linceul. L'image imprimée dans le Linceul a donc pu se produire lorsque Jésus-Christ a entamé un mouvement de relevée, au début du troisième jour après sa mort, entre la première vigile du dimanche (19-21 h le samedi) et la deuxième vigile (21-24 h) ou, au plus, au début de la troisième vigile du dimanche (24 h-3 h du matin). Cette première amorce de relevée a pu se produire en 10 ou 20 secondes pour ensuite s'évanouir, et le corps a traversé le linge.

## 6- Conclusions

L'image présente sur le Linceul de Turin appartient à une personne vivante et non à un cadavre comme on l'a décrit. Si l'on ne tient pas compte de l'histoire évangélique, l'image dynamique imprimée dans le Linceul aurait pu se produire à tout moment, mais sur un vivant. Or, les dépôts de sang "*pré-mortem*", de même que les dépôts de sang "*post-mortem*", tous deux antérieurs à l'image, attestent que l'homme fut vivant, puis mort ; mais, contrairement à ce qu'a dit B. Schwartz [voir au § 1], il n'est pas possible que l'image imprimée dans le Linceul, complémentaires à celle des taches de sang mais de nature différente, puisse provenir d'un sujet mort.

Il n'y a pas, pour l'instant, d'explication quant à son origine, tant du point de vue matériel que formel, et elle devrait être considérée comme une œuvre d'art réalisée par un génie ayant des connaissances médico-légales et une capacité à traiter l'image remontant au moins au XX<sup>ème</sup> siècle.

Au contraire, en analysant la séquence historique racontée dans les Evangiles, il existe une symétrie absolue entre les données affichées dans l'image et leur récit, tant de la mort que de la résurrection de Jésus au début du troisième jour. Il semble que Jésus-Christ ait voulu nous montrer les signes de sa mort comme de sa résurrection ; et que, si on calcule le temps nécessaire pour que son corps ne supporte pas la corruption (30 heures après la mort sur la croix), il ait voulu mourir à l'heure du sacrifice des agneaux dans le peuple juif.

*Texte établi par Pierre de Riedmatten  
à partir de l'article du Pr. Hontanilla*

## Critiques et Observations

### A- Remarques du Pr Louis Cador

- \* S'il y a accord des spécialistes sur la précocité et sur la faible durée de la rigidité dans les morts violentes (§ 2), il n'y a pas unanimité sur son amplitude (faible ou intense) ; et l'article du Pr José Delfin Villalain<sup>18</sup>, cité par l'auteur, présente lui-même des différences en fonction des circonstances de la mort. Au début, la rigidité peut être généralisée, mais pas d'emblée maximale. Même intense, elle a pu encore être vaincue au niveau des épaules, lorsque le corps a été transporté et préparé, puis s'être réinstallée progressivement<sup>19</sup>, conservant aux bras leur position finale.
- \* La semi-flexion de la tête, visible sur le Linceul (§ 3), ne prouve pas que l'Homme commençait à "*se relever*". Le corps étant remis à l'horizontale, le poids de la tête, très fléchi sur la croix, a pu suffire à la ramener vers la position intermédiaire visible sur le Linceul.
- \* A propos des supports (§ 3), l'auteur confond le "*sédile*" pièce en forme de corne de rhinocéros, parfois fixée sur les croix

---

<sup>18</sup> vice-président, puis président d'honneur du Centre Espagnol de Sindonologie (CES) ; décédé en février 2019.

<sup>19</sup> cf. étude du Pr Villalain de 2010.



romaines<sup>20</sup>, permettant au condamné de s'asseoir, et le "*suppedaneum*", planchette de bois sur laquelle il pouvait appuyer ses pieds. Ni l'un ni l'autre n'ont été utilisés pour le Christ, selon le Dr Barbet, pour qui le *suppedaneum* est seulement "*une pure imagination*" de l'art byzantin<sup>21</sup>. Et les deux pieds croisés l'un sur l'autre, fixés par un seul clou selon la démonstration du Dr Pierre Mérat<sup>22</sup>, n'empêchaient pas le condamné de parler et de prendre appui pour reprendre sa respiration.

- \* La position figée du thorax et de l'abdomen en inspiration forcée suggère la rigidité immédiate, en rapport avec l'asphyxie.
- \* La position des bras, supposée par l'auteur anti-naturelle et liée à la pudeur personnelle de l'Homme du Linceul (§ 4), est compatible avec la flexion du buste, figée dans la mort, ainsi qu'avec une action des ensevelisseurs. Elle n'est en rien comparable à la position mortuaire "*naturelle*" de Lazare.
- \* Paradoxalement, l'auteur attribue la position du pouce dans la paume au relâchement du nerf cubital, dans la mort (§ 4), et non à son maintien par la rigidité. Mais, selon les Dr Barbet et Mérat, il s'agit bien de la rigidité succédant à la contracture des muscles du pouce par l'excitation du nerf médian lésé par le clou du poignet.
- \* Le corps n'a pas pu être massé avec de la myrrhe et de l'aloès (§ 4), du fait de la netteté des traces de sang.
- \* L'idée que le Christ aurait pu vouloir nous montrer à la fois les preuves de sa mort et de sa résurrection (§ 6), aurait pu paraître séduisante a priori. Mais est-il imaginable qu'on ait une "*photo*" du Ressuscité, qui par définition appartient à un autre monde ?

## **B- Remarques du Dr A. S. Hermosilla**

- \* L'auteur ne semble pas savoir vraiment ce que signifie "*rigidité précoce et intense*" (§§ 1 et 2), et ne tient aucun compte de l'asphyxie fondamentale de l'Homme sur la croix.

---

<sup>20</sup> cité une seule fois par Tertullien.

<sup>21</sup> cf. "*La Passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien*", ch. 2 - Dr Pierre Barbet - Médiaspaul (15<sup>ème</sup> éd. 2011).

<sup>22</sup> cf. notamment la Revue Internationale du Linceul de Turin - (RILT) n° 36 - 2012.

- \* Le croisement des mains sur le pubis, par pudeur (§ 4), n'est pas le premier réflexe d'une personne qui se relève de la position du décubitus dorsal ; elle peut s'appuyer sur le sol avec les mains, porter les mains sur la poitrine... C'est très variable.
- \* Un cadavre humain ne relâche pas la musculature faciale (§ 5), et les sillons faciaux ne disparaissent pas, surtout en rigidité cadavérique. Beaucoup de cadavres gardent des traits qui ressemblaient encore à la vie. En outre, le gonflement de la joue droite n'est pas lié à une activité musculaire, mais à une inflammation de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané.
- \* L'auteur ne peut pas affirmer que le corps physique s'est re-développé puis a traversé le tissu (§ 5). Selon J. M. Rodríguez Almenar<sup>23</sup>, "*la Science ne peut pas prouver la transformation d'un corps physique en corps métaphysique*".
- \* Il n'y a aucun moyen scientifique de savoir à quel moment l'image s'est produite (§ 5). Si elle avait été produite par une personne vivante, donc qui respirait, elle ne serait pas claire, mais floue.
- \* Même s'il y a du sang vital sur le Linceul (§ 6), l'image correspond à la figure d'un cadavre, pas d'une personne vivante.
- \* Affirmer que le Christ a "*voulu*" nous laisser les signes de sa mort, mais aussi de sa résurrection (§ 6) n'est pas une attitude scientifique.
- \* Il n'y a pas de données dynamiques sur le Linceul en rapport avec la vie (§ 6), mais seulement des données statiques laissées par un cadavre.

### **C- Remarques de Pierre de Riedmatten**

- \* Pour le Pr Villalain (§ 2), la rigidité sur la croix a été instantanée et généralisée, en raison de la tension forcée imposée aux muscles. Selon lui, c'est également l'avis du Dr Hynek<sup>24</sup> et du Dr Barbet.
- \* Pour la longueur des clous (§ 3), l'auteur s'appuie, visiblement, sur les travaux concernant le squelette de Jéhohanan, découvert en 1968 à Giv'at ha-Mivtar<sup>25</sup> ; en 1985, l'anthropologue israélien Joseph Zias a procédé à un réexamen des os de cet homme qui avait eu les deux

---

<sup>23</sup> avocat - président du Centre Espagnol de Sindonologie (CES) ; auteur d'un livre sur le Saint Suaire.

<sup>24</sup> auteur d'une "*Etude médicale sur le Martyre du Christ*" - 1917.

<sup>25</sup> cf. "*Tombeaux juifs de Giv'at ha-Mivtar*" - Vassilius Tzaferis - *Israël Exploration journal* n° 20. 1970.

pieds cloués séparément de chaque côté de la croix, par les talons (calacaneum)<sup>26</sup>.

Mais l'enclouage de l'Homme du Linceul a été fait dans le tarse (espace de Mérat) : le Dr Robert Bucklin<sup>27</sup> a confirmé que la plante du pied gauche reposait sur la surface ventrale du pied droit, et que "*cette position a été maintenue après le développement de la rigor mortis*"<sup>28</sup>, comme le montre la tache de sang sous la plante du pied droit, les deux pieds étant restés superposés (fig. 3). L'enclouage n'aurait pas pu se faire de chaque côté du stipes sans entraîner une importante flexion, symétrique, des pieds et des jambes<sup>29</sup>.

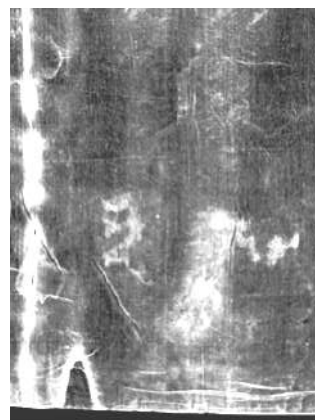


Fig. 3

En outre, la référence citée par l'auteur à l'appui de son affirmation concerne un autre article de "Josué" Zias, sur la lèpre dans les monastères byzantins<sup>30</sup> !

- \* Placer la 10<sup>ème</sup> heure à 18-19 h (§ 3) n'est pas cohérent avec la mort du Christ à la 9<sup>ème</sup> heure<sup>31</sup> = 15 h. D'autres anomalies sur les horaires sont observables dans cet article.
- \* La position des mains sur le pubis (§ 4), est davantage compatible avec l'intention de pudeur des "*ensevelisseurs*" qu'avec une intention personnelle de l'Homme du Linceul. Pour César Barta, la première chose que l'on fait en se réveillant, c'est d'ouvrir les yeux ; or l'Homme du Linceul a les yeux fermés.
- \* Compte tenu de l'imminence du sabbat, le corps de Jésus n'a pas été lavé<sup>32</sup>, donc pas ou très peu oint<sup>33</sup>. Et l'aloès mentionné (§ 4) est du

---

<sup>26</sup> cf. "L'homme crucifié de Giv'at ha-Mintar : une ré-estimation" - J. Zias et E. Sekeles - 1985 - *Israël Exploration Journal* n° 35 ; référence citée dans l'article du Dr Jacques Jaume : "*Les zones anatomiques d'enclouage lors d'une crucifixion*", paru dans le *Cahier MNTV* n° 36.

<sup>27</sup> médecin légiste américain, membre du STURP pendant les travaux de 1978.

<sup>28</sup> cf. étude du Pr Villalain de 2010.

<sup>29</sup> cf. article du Dr Jaume - *Cahier MNTV* n° 36.

<sup>30</sup> cf. bibliographie citée par B. Hontanilla : "*A propos de la lèpre et de la tuberculose dans les monastères byzantins du désert de Judée*" - Josué Zias - 1985.

<sup>31</sup> cf. Lc, 23, 44 ; Mc 15, 34.

<sup>32</sup> cf. "*Le corps de Jésus a-t-il été lavé ?*" - Jean Dartigues - *Cahier MNTV* n° 56.

<sup>33</sup> cf. Luc 23, 55 : "*Les femmes qui l'avaient accompagné... regardèrent le tombeau... puis elles s'en retournèrent préparer aromates et parfums*".

bois (aloès agalloche) brûlé pour compenser les odeurs de la putréfaction<sup>34</sup>.

- \* La tuméfaction de la joue droite (§ 5) vient des coups reçus au Visage, qui ont aussi cassé le cartilage du nez<sup>35</sup>.
- \* Le sang dit "*ante mortem*", visible sur le Linceul, ne prouve pas que l'Homme était vivant (§ 6) ; maintenu dans la cavité pleurale avant la descente de croix (corps vertical), ce sang, qui n'a pas coagulé, a coulé naturellement de la plaie du cœur pendant le transport du cadavre, remis à l'horizontale. Cette plaie, ouverte, est caractéristique d'un cadavre.
- \* Comment l'Homme du Linceul aurait-il pu "*bouger*" (notamment les bras), sans décaler l'image "*corporelle*" par rapport à l'image "*sanguine*" acquise au moment du recouvrement du linge, au tombeau ?  
Pour le Pr Villalain, le détail même de l'image est incompatible avec tout mouvement, toute respiration, tout souffle de vie, aussi petit soit-il.

Au total, cette étude, qui présente des affirmations non fondées, des erreurs évidentes voire volontaires (position des pieds dans une sculpture - fig. 1)<sup>36</sup>, et des incohérences sur les horaires, ne paraît pas pertinente et a donné lieu à d'importantes critiques.

La surprise que nous pouvons avoir est plutôt dans la majesté et la sérénité du Visage de l'Homme du Linceul, que nous pouvons contempler. Pourquoi le Christ aurait-il repris un corps physique pendant quelques instants avant de quitter le Linceul sans déformer le tissu ni arracher aucun des caillots de sang, donc avec un corps devenu métaphysique (glorieux) ?

---

<sup>34</sup> cf. Jn, 19, 39 : Nicodème "*apportait un mélange de myrrhe et d'aloès d'environ 100 livres*", soit environ 33 kg.

<sup>35</sup> cf. Mt 27, 30 : "*Alors ils lui crachèrent au visage et le giflèrent ; d'autres lui donnèrent des coups*" (Mt 26, 67) : "*Et prenant un roseau, ils le frappaient à la tête*".

<sup>36</sup> La sculpture de Luigi Mattei, faite avant 2008, actuellement au Musée du Saint Suaire de Turin est beaucoup plus proche de l'Image du Linceul ; de même que les crucifix réalisés par Mgr Giulio Ricci (visibles à Rome et Assise).

## La fausse piste du Linceul vu par Robert de Clary

---

*par Jean-Christian Petitfils*

*L'étude récente de César Barta sur le Mandylion<sup>1</sup> semblait conduire à un doute sur l'identification du Linceul conservé aujourd'hui à Turin avec le "sydoine" vu par Robert de Clari à l'église des Blachernes de Constantinople. L'historien Jean-Christian Petitfils examine ici cette nouvelle piste.*

### 1 - Robert de Clari et le sac de Constantinople de 1204

Né vers 1170, Robert de Clari, fils de Gilon de Clari, était un chevalier picard titulaire d'un modeste fief au hameau de Cléri (aujourd'hui Cléry-sur-Somme), à dix-huit kilomètres au nord-ouest d'Amiens, dont la superficie n'excédait pas 6 hectares et 45 ares. En 1202, en compagnie de son frère Alleaume, il avait suivi à la quatrième croisade son suzerain, le "biaus" et "preus" Pierre d'Amiens, seigneur de Vignacourt et de Flixecourt.

Désastreuse entreprise ! L'Histoire nous apprend que les croisés, au lieu de conquérir la Palestine à partir de l'Egypte, avaient pris d'assaut la ville chrétienne de Zara (aujourd'hui Zadar) en Dalmatie et l'avaient remise aux Vénitiens en remboursement de leurs dettes. Puis, ils étaient partis assiéger la riche et "hérétique" Constantinople (gravure ci-contre<sup>2</sup>), sous promesse d'une forte récompense de l'empereur déchu Isaac II Ange, détrôné à la suite d'une révolution de palais par son frère Alexis III, lequel, selon l'usage barbare des Byzantins, lui avait crevé les yeux. Transportés par une impressionnante armada de 210 vaisseaux et



---

<sup>1</sup> Voir le *Cabier MNTV* n° 58.

<sup>2</sup> partie d'une gravure plus importante de la ville de Constantinople en 1420, d'après Christoforo Buondelmonti ; à droite l'hippodrome de Septime Sévère remanié par Constantin, et la cathédrale Ste-Sophie ; en haut à gauche, le quartier des Blachernes avec le palais et l'église Notre Dame.

galères du doge Dandolo, les 10.000 croisés latins, barons et chevaliers, soutenus par 10.000 Vénitiens, débarquèrent le 27 juin 1203 à Scutari sur la rive asiatique du Bosphore (l'actuelle Usküdar) avec leurs armes, leurs machines de guerre et leurs chevaux, traversèrent le Bosphore, avant d'arriver devant Constantinople qu'ils enlevèrent le 17 juillet. L'usurpateur Alexis III Ange avait tenté de leur résister. Il était sorti des remparts avec une armée supérieure en nombre, mais, au grand scandale de ses généraux, il avait lâchement tourné bride et s'était enfui la nuit même, emportant les habits et bijoux impériaux. Il restait dans la ville d'immenses richesses : des milliers de statues, de sculptures et toute une orfèvrerie religieuse, calices, vases sacrés, icônes et reliques de saints avec leurs précieux reliquaires d'or ornés de gemmes. Les Latins (qu'on appelait aussi les Francs) se retirèrent dans les faubourgs de Galata, de l'autre côté de la Corne d'Or, où ils installèrent leurs tentes, pendant qu'Isaac II Ange reprenait les insignes de la dignité impériale. Du fait de son infirmité, ce dernier associa au pouvoir son jeune fils Alexis IV Ange, qui fit acte de soumission à Rome. Leur maladresse commune, née de leur volonté de satisfaire la cupidité des croisés, provoqua dès janvier 1204 un soulèvement populaire portant sur le trône le fils d'une famille noble opposante, Alexis V Doukas.

On sait ce qu'il advint ensuite. Faute de recevoir la totalité de l'or promis par Isaac II Ange, mort peu après sa déchéance et l'exécution de son fils Alexis IV, les croisés, pour qui l'argent était primordial, attaquèrent une nouvelle fois la grande ville. Démoralisée et sujette à de nombreuses désertions, l'armée byzantine fut incapable de résister.

Le 12 avril 1204, les Latins, après avoir réparé le pont de pierre face au grand palais sacré des Blachernes (ruines actuelles ci-contre), pratiquèrent des brèches dans la muraille et s'emparèrent de cet impressionnant ensemble architectural, splendidement décoré, ainsi que de



l'église Sainte-Marie qui lui était accolée. De là, durant trois jours, ils

incendièrent, saccagèrent, souillèrent de sang la "*Nouvelle Rome*", lui faisant subir de graves déprédations, ravageant les riches demeures, égorgeant, décapitant, ouvrant les tombeaux, "*pillant les lieux sacrés, ajoute Nicolas Mézarites, gardien des reliques du palais impérial, piétinant les objets divins, répandant l'émeute sur toutes les choses saintes, renversant sur le sol les images saintes du Christ et de sa sainte Mère, et celles des saints*". Puis, le 16 mai, ils firent couronner empereur, dans la cathédrale Sainte-Sophie, l'un de leurs chefs, Baudouin VI de Hainaut, sous le nom de Baudouin I<sup>er</sup>. Ainsi naquit l'Empire latin de Constantinople, à côté duquel se créèrent des principautés plus ou moins indépendantes. Boniface de Montferrat devint roi de Thessalonique, Geoffroy de Villehardouin prince de Morée, Guillaume de Champlitte prince d'Achaïe, et Othon de la Roche *Megaskyr* (grand seigneur) d'Athènes et de Thèbes.

On sait que ces saccages et profanations, qui à l'époque avaient saisi d'horreur le pape Innocent III, déchirent encore la mémoire de la Chrétienté. "*Il est tragique de constater que les assaillants, qui visaient à garantir le libre accès des chrétiens en Terre sainte, se retournèrent contre leurs frères dans la foi*", s'affligeait en 2001 le pape Jean-Paul II, dans une lettre à Christodule I<sup>er</sup>, archevêque d'Athènes. "*Le fait qu'ils aient été chrétiens latins remplit les catholiques d'un profond regret*".

## 2 - Le "*sydoine de notre Sire*" est-il l'Image d'Edesse ?

Célèbre chevalier et maréchal de Champagne, Geoffroi de Villehardouin relate dans sa chronique qu'avant le cataclysme final, durant l'été et l'automne de 1203, les croisés et Vénitiens venaient de leur camp de Galata se promener en ville, après avoir traversé en barque la Corne d'Or. Là, se considérant en terrain conquis, il leur arrivait de provoquer des incidents et même des débuts de pillage<sup>3</sup>. Robert de Clari fut l'un de ces visiteurs. Dans son *Histoire de ceux qui conquièrent Constantinople*<sup>4</sup>, dont le manuscrit, conservé à la Bibliothèque Royale de Copenhague, a été plusieurs fois traduit du franco-picard, le chevalier, après s'être extasié en un récit coloré sur les merveilles de Constantinople - somptueux palais de marbre,

---

<sup>3</sup> cf. "*Sur Robert de Clari*", Albert Pauphilet - *Romania*, tome 57, n° 227, 1931, p. 289-311.

<sup>4</sup> cf. "*La Conquête de Constantinople*", éd. et trad. de Jean Dufournet, Paris, Champion, 2004 (dernière édition parue).

colonnes de porphyre, églises, chapelles et moutiers (monastères) - en vient à évoquer le linceul du Christ :

*"Il y eut un autre moutier qu'on appelait Madame Sainte-Marie des Blachernes, où le sydoine (linceul), où Notre Sire fut enveloppé, y était. Chaque vendredi il se dressait tout droit, si bien qu'on pouvait bien voir la figure de Notre Seigneur. Ni ne sut-on oncques, ni Grec, ni Français ce que ce sydoine devint quand la ville fut prise".*

Bien qu'il ait évité de se mettre en scène, il est probable que Robert de Clari a assisté personnellement à l'une de ces ostensions, comme l'estime Jean Longnon, auteur d'une étude sur les compagnons de Villehardouin<sup>5</sup>. Ce passage, en tout cas, a paru de la plus haute importance aux historiens et chercheurs sur le Linceul, qui ont dans leur immense majorité adhéré à son propos - le père Paul de Gail, Ian Wilson, Antoine Legrand, le frère Bonnet-Eymard, le père André-Marie Dubarle, Daniel Raffard de Brienne, Michel Bergeret, Maria Grazia Siliato, Emanuela Marinelli, Emile Poulle et quantité d'autres.

Selon Paul de Gail, la description de la relique par le chevalier picard la désignait *"sans ambiguïté comme le vrai et authentique Linceul, celui dont la photographie de 1898 montre la vérité par le moyen de ses illustrations"*<sup>6</sup>. *"Le sydoine, reprenait Ian Wilson, est dans le vieux français de Robert, sans aucun doute possible, le sindon qui enveloppa Jésus dans le tombeau..."*<sup>7</sup>. *"Robert de Clari, renchérissait Antoine Legrand, a vu incontestablement le Linceul de Turin qui avait inspiré les artistes byzantins pour la confection des epitaphioi et des Saintes Faces"*<sup>8</sup>.

Tous ont conclu que les autorités byzantines avaient dû sortir exceptionnellement la précieuse relique du "vase d'or" et du coffret où elle était conservée dans la Sainte-Chapelle du palais impérial, encore appelée église du Pharos, située au sud de la ville, et l'avaient transportée à plus de quatre kilomètres de là, dans le vénéré sanctuaire de Sainte-Marie des Blachernes, au nord.

---

<sup>5</sup> cf. *"Les Compagnons de Villehardouin. Recherches sur les croisés de la quatrième croisade"*, Jean Longnon, Genève, éd. Droz, 1978, p. 203.

<sup>6</sup> cf. *"Le Visage de Jésus-Christ et son linceul"*, Paul de Gail, s.j - France-Empire, 1971, p. 71.

<sup>7</sup> cf. *"L'Enigme du Suaire"*, Ian Wilson, Albin Michel, 2010, p. 239.

<sup>8</sup> cf. *"Le Linceul de Turin"*, Antoine Legrand, Desclée De Brouwer, 1980, p. 28.



Sans doute n'ignoraient-ils pas que, depuis cent-soixante-trois ans, le Linceul ainsi que les autres reliques de la Passion n'avaient pas quitté l'enceinte du palais<sup>9</sup> et n'étaient montrées, par une faveur spéciale, qu'à de rares visiteurs de très haut rang, comme le roi de France Louis VII en 1147, le roi de Jérusalem Amaury de Lusignan en 1171, ou la suite du prince Bela, frère d'Etienne III de Hongrie et futur Bela III, institué un moment prince héritier de l'empire, qui séjourna dans la ville de 1163 à 1172<sup>10</sup>. C'était, comme le dit Ian Wilson, "*un spectacle réservé à une élite*"<sup>11</sup>.

Ils ont donc conjecturé que, dans la situation dramatique où se trouvait Constantinople en ce début du XIII<sup>ème</sup> siècle, la manifestation du vendredi dont parle le chevalier Robert avait aussi pour but de demander au Sauveur la protection de la capitale impériale. Il s'agissait, dit Ian Wilson, "*de convaincre le peuple de Constantinople qu'il n'avait rien à redouter de la présence dans ses murs de ces croisés si frustes, que le Christ et la Vierge Marie étaient à leurs côtés pour les protéger, comme ils l'avaient toujours fait chaque fois qu'un danger les avait menacés dans la longue histoire de leur ville*"<sup>12</sup>.

Sans doute aussi les mêmes historiens ont-ils été troublés en constatant que, dans un passage antérieur de sa relation, Robert de Clari, qui donnait la liste des reliques de la Passion précieusement conservées dans l'église de la Mère-de-Dieu du Pharos, citait "*deux riches vaisseaux d'or qui pendaient au milieu de la chapelle, attachés par des*

---

<sup>9</sup> Le dernier déplacement de la relique remontait à l'hiver de 1036-1037, sous le règne de l'empereur Michel IV, lorsqu'elle fut portée en procession du palais impérial du Boucoléon à Sainte-Marie-des-Blachernes, afin d'implorer le Seigneur de mettre fin à la sécheresse qui durait depuis six mois. Et encore, il est très probable que le précieux coffret, incrusté de gemmes, ne fut pas ouvert à cette occasion. Voir Sysse Gudrun Enberg, "*Romanos Lekapenos and the Mandilion of Edessa*", in *Byzance et les reliques du Christ*, édité par Jannic Durand et Bernard Flusin - Association des amis du Centre d'histoire et civilisation byzantine, Paris 2004, pp. 123-139 et 124-125. Une vignette du manuscrit de Skylitzès reproduit l'événement. On y voit l'arrivée aux Blachernes de trois coffrets, sans doute le Mandylion, la tuile miraculeuse du Keramion et la (prétendue) lettre du Christ au roi Abgar.

<sup>10</sup> D'où très vraisemblablement les détails stupéfiants que l'on peut lire sur une des miniatures du Codex Pray, conservé à la Bibliothèque nationale Széchenyi de Budapest, qui correspondent à la perfection à ceux du Saint Suaire de Turin.

<sup>11</sup> titre du chapitre 13 de son livre, "*L'Enigme du Suaire*", op. cit.

<sup>12</sup> Ian Wilson, op. cit., p. 240.

chaînes d'argent. En l'un de ces vaisseaux, il y avait une tuile et en l'autre une toile" : pour cette dernière, il s'agissait bien entendu de l'image acheiropoiète d'Edesse, autrement dit du Linceul. Quant à la tuile, c'était le Keramion, sur lequel, selon la légende, s'était miraculeusement imprimé le visage du Christ. On sait de surcroît par un texte de Nicolas Mézaritès, gardien des reliques du Pharos, que les "*linges sépulcraux*" conservés dans cette chapelle n'étaient autres que la relique venue d'Edesse en août 944 : "*Ils sentent encore les parfums, ils bravent la corruption parce qu'ils ont enveloppé l'ineffable, mort, nu et embaumé après la Passion*<sup>13</sup>". Comme il ne pouvait y avoir deux linceuls authentiques en même temps à Constantinople, les historiens en ont conclu que le sydoine exposé chaque vendredi aux Blachernes regagnait le soir sa place primitive dans son coffre-reliquaire et celui-ci dans le vaisseau d'or suspendu par des chaînes d'argent à la voûte de la Sainte-Chapelle du Pharos. Le raisonnement, quoique douteux, semblait se tenir.

D'après le texte de Robert de Clari, le sydoine était une longue pièce d'étoffe que l'on présentait "*tout droit*" et sur laquelle on pouvait voir la "*figure*" au sens ancien du terme<sup>14</sup>, c'est-à-dire non seulement le visage mais le corps entier<sup>15</sup>. Probablement y avait-il un mécanisme secret permettant de le hisser, en simulant un prodige de l'Esprit Saint, comme pour ce qu'on appelait le "*miracle habituel*" : en effet, tous les vendredis, après le coucher du soleil, au moment de l'office chanté des vêpres, on évacuait l'assemblée et même les soixante-quinze membres du clergé, puis on fermait les portes du sanctuaire.

---

<sup>13</sup> cf. "*Histoire ancienne du linceul de Turin jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle*", André-Marie Dubarle, o.p. - Ed. O.E.I.L., 1985, p. 39. Nous n'aborderons pas ici la question de savoir si la relique venue d'Edesse ne se dédoublait pas en un long linceul et une "*serviette*" ou Mandyliion représentant le visage du Christ. Les arguments en faveur de deux linges, exposés par Yves Saillard ("*La question de l'identité entre le Saint Suaire de Turin et l'Image d'Edesse*", *Revue Internationale du Linceul de Turin*, n° 38, p. 23-70) sont à cet égard convaincants.

<sup>14</sup> "*forme extérieure d'un corps*", selon le dictionnaire Littré.

<sup>15</sup> Le professeur Peter F. Dembowski de l'Université de Chicago en a déduit que l'on ne dressait devant la foule des fidèles que la face ventrale du Linceul - cf. "*A propos of cascuns des venres in Robert de Clari*", P. F. Dembowski, *Shroud Spectrum International*, 1, 1982, 4, p. 37-38). Voir également, du même auteur, "*Sindon in the Old French Chronicle of Robert de Clari*", *Shroud Spectrum International*, 1, 1982, 2, p. 12-18.

Quelques instants plus tard, on réintroduisait tout le monde. Et là, ô miracle, le voile de soie qui cachait la moitié d'une icône de la Mère de Dieu portant son enfant, la *Panagia Blachernitissa*, "peinte à la manière des Grecs", se soulevait "comme animé par le souffle de l'Esprit et restait suspendu en l'air, laissant entièrement visible l'image sainte"<sup>16</sup>. Les foules se pressaient toujours pour admirer pareil prodige. Le voile se rabaissait le lendemain après-midi "à l'heure de none". Les Byzantins, candides, friands de miracles et saturés de merveilleux, n'avaient aucun soupçon de manipulation. Le rituel avait commencé après 1031, date à laquelle avait été découvert dans cette église un tableau d'une Vierge à l'Enfant, vieux de plusieurs siècles, ayant survécu à la crise iconoclaste<sup>17</sup>. La vénération de cette "*Théotokos*" fut immense. Elle figura même quelque temps sur les pièces de monnaie des empereurs byzantins. Mais la mise en scène avait disparu probablement à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle<sup>18</sup>. C'est alors que la mystification du sydoine s'élevant tout seul l'aurait remplacée<sup>19</sup>. L'essentiel n'était-il pas de savoir que l'Esprit Saint protégeait de manière toute particulière ce vénéré sanctuaire<sup>20</sup> ?

---

<sup>16</sup> cf. "*Histoire ancienne du linceul de Turin*", tome 2, A.-M. Dubarle, o.p., Ed. François-Xavier de Guibert, 1998, p. 63-66.

<sup>17</sup> cf. "*Le miracle habituel de Notre-Dame-des-Blachernes à Constantinople*", Venance Grumel, *Echos d'Orient*, tome 30, n° 162, 1931, p. 129-146.

<sup>18</sup> cf. "*La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*", Raymond Janin, Paris, Institut Français d'Etudes byzantines, 1953, tome I, p. 174.

<sup>19</sup> Un texte rédigé en 2013 par Ch. G. Chotzakoglou pour le livre-calendrier "*Chypre à la croisée des chemins, l'art du 3<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> siècle*", relate un récit plus ou moins légendaire selon lequel l'icône miraculeuse de la Vierge à l'enfant, qui était vénérée dans le sanctuaire des Blachernes avait été envoyée de Constantinople à Chypre par l'empereur Alexis I Comnène (1081 - 1118) ; cette icône de la Panagia Kykotissa est toujours visible au monastère de Kykos (dans le Troodos). Elle est en partie recouverte, depuis 1576, d'un masque d'argent doré, comme beaucoup d'icônes byzantines - cf. recherche de Pierre de Riedmatten.

<sup>20</sup> Ecrite dans la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, la *Chronique de Novgorod*, relatant la prise de Constantinople en 1204, parle de l'église des Blachernes, "où le Saint-Esprit descendait tous les vendredis" - cf. "*Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*", Charles Hopf, Berlin, 1873, p. 97). Antoine de Novgorod qui visita la ville quatre ans auparavant utilise également la même formule : "où l'Esprit Saint descend". Mais aucun de ces deux auteurs ne fait allusion au "*miracle ordinaire*" du voile, ce qui laisserait supposer que le prodige divin s'appliquait alors à l'ostension "*miraculeuse*" du sydoine qui se dressait tout seul. C'est du moins une hypothèse.

### 3 - Le "*trou historique*"

La dernière phrase de Robert de Clari a naturellement frappé les historiens et chercheurs : "*Ni ne sut-on oncques, ni Grec, ni Français ce que ce sydoine devint quand la ville fut prise*". D'où la théorie du "*trou historique*" entre 1204 et 1356, date à laquelle le Linceul réapparaît au village de Lirey en Champagne dans les mains du chevalier Geoffroy de Charny et de sa femme Jeanne de Vergy. Un trou que les chercheurs se sont efforcés de combler en explorant plusieurs pistes, malheureusement toutes hasardeuses - la théorie du suaire de Besançon, celle du *baphomet* des Templiers<sup>21</sup>, celle du clan des Achaïens<sup>22</sup>, ou celle de la croisade du dauphin de Viennois à Smyrne, etc... mêlant la plupart du temps à ces obscures et hypothétiques pérégrinations l'un des chefs francs qui occupa, avec ses contingents de croisés bourguignons, le palais des Blachernes à partir du 12 avril 1204, le seigneur Othon de la Roche.

Seuls un petit nombre de chercheurs, tels Werner Bulst ou Mgr Jacques Suaudeau<sup>23</sup>, ont émis des réserves sur l'authenticité du sydoine de Clari. Pour le père jésuite Bulst, auteur de nombreux travaux sur le Saint Suaire, il s'agirait de l'image d'un crucifié, exposée aux foules pour un usage liturgique<sup>24</sup>. "*Robert de Clari, écrit de son côté Mgr Suaudeau, n'a en tout cas pas fait de relation entre le linceul exposé dans l'église des Blachernes et l'Image d'Edesse-Mandylion. Il y a donc quelque incertitude sur la nature du linceul vu par Robert de Clari*<sup>25</sup>". Ce médecin (chirurgien), à qui l'on doit une remarquable synthèse en deux volumes sur le Linceul, parue en 2018, insiste par ailleurs sur le fait que l'image d'Edesse était conservée dans l'église du Pharos en un reliquaire "*scellé*"<sup>26</sup>. "*L'absence d'ostension et même de*

---

<sup>21</sup> tête d'un homme barbu, qu'auraient vénérée les Templiers, comme une idole.

<sup>22</sup> cf. "*Le Clan des Achaïens et l'histoire du Linceul de Turin (1204 - 2020)*", Laurent Bouzoud, auto édition, mars 2020.

<sup>23</sup> directeur scientifique (en 2013) de l'Académie pontificale pour la vie.

<sup>24</sup> cf. "*Das Turiner Grabtuch und das Christusbild*", Werner Bulst, tome I, Frankfurt-am-Main, Ed. J. Knecht, 1987, p. 138-139.

<sup>25</sup> cf. "*Le linceul de Turin, de l'analyse historique à l'investigation scientifique*", Jacques Suaudeau, Ed. L'Harmattan, 2018, tome I, p. 101.

<sup>26</sup> Selon le récit d'un pèlerin anonyme datant du dernier quart du XI<sup>ème</sup> siècle, le *Tarragonensis 55*, conservé comme son nom l'indique dans la Biblioteca Publica de Tarragone, en Espagne, lors d'une dernière exposition (sans doute privée) du Linceul, un tremblement de terre se serait produit. Dès lors, il aurait été décidé de renfermer la

*visibilité de la relique durant son séjour à Constantinople a une raison claire : les reliques déposées dans la chapelle impériale n'étaient pas là pour être montrées au public. Elles constituaient une sorte de dépôt sacré, un "saint des saints" qui valait par sa présence et non par sa visibilité. En principe, seul l'empereur pouvait l'approcher, et ceux à qui il donnait personnellement accès<sup>27</sup>.*

Aujourd'hui, deux documents peu ou pas exploités permettent de départager les thèses en présence et d'affirmer sans l'ombre d'un doute que les opposants à l'authenticité du "sydoine" de Clari ont raison. Il s'agit du témoignage de deux pèlerins russes qui se sont rendus à Constantinople, l'un avant son siège en 1204 et l'autre avant son saccage en 1453 par les troupes ottomanes de Mehmet II (voir aux § 4 et 6).

#### **4 - "L'image du Sauveur" d'Antoine de Novgorod**

Le premier est Antoine de Novgorod. De son vrai nom Dobrynia Iadreïkovitch, il s'était chargé, en mai 1200, probablement à la demande des autorités ecclésiastiques russes, d'établir un rapport sur la liturgie grecque et les reliques de la capitale impériale alors qu'il n'était encore que simple clerc. A son retour, il entra au monastère sous le nom d'Antoine. Son ascension dans la hiérarchie du clergé orthodoxe fut fulgurante puisque, onze ans plus tard, il était élu archevêque de Novgorod. Il devait mourir vers 1231, après avoir traversé de longues périodes de troubles.

Son *Livre du pèlerin*, dont l'édition critique en russe avait été faite en 1899 par le savant Loparev, n'a pas attiré l'attention du R. P. Dubarle lorsqu'il s'est attaché à reconstituer l'histoire ancienne du Linceul de Turin, car il n'en connaissait qu'une version tronquée et défectueuse se limitant à la description des richesses de Sainte-Sophie. L'édition française complète, due à Marcelle Ehrhard, docteur ès Lettres, tirée d'un manuscrit de Copenhague et des

---

relique "dans un vase d'or" et de ne la montrer à personne, pas même à l'empereur. S'il s'agit d'un trait légendaire, celui-ci confirme en tout cas le fait que, dans les derniers temps, on ne sortait plus du tout la relique de son écrin - cf. "Une description de Constantinople dans le *Tarragonensis* 55", Krijnie N. Ciggaar, *Revue d'Etudes Byzantines*, tome 53, 1995, p. 117-140, p. 137.

<sup>27</sup> cf. Jacques Suaudeau, *op. cit.*, p. 80.

papiers de Loparev, avait pourtant paru en 1932 dans la revue *Romania*<sup>28</sup>.

Voici d'abord le passage qu'Antoine de Novgorod consacre aux précieuses reliques de la Sainte-Chapelle du Pharos, près du Boucoléon. *"Il y a dans le Palais d'or de l'empereur une croix insigne, la couronne, l'éponge, les clous. Il s'y trouve du sang du Christ, le manteau de pourpre, la lance, le roseau, le bandeau frontal de la Sainte Mère de Dieu, la ceinture et la chemise du Seigneur, l'écharpe, les lacets et les souliers du Seigneur. (...) et le linge sur lequel est l'image du Christ, et deux vases d'argile et le bassin de marbre du Seigneur, et un autre bassin de marbre, plus petit, dans lequel le Christ lava les pieds de ses disciples et deux grandes croix insignes. Tout cela est dans une seule petite église, celle de la Sainte Mère de Dieu*<sup>29</sup>".

Puis le pèlerin russe nous emmène à l'église des Blachernes : *"Celui qui entre dans la ville en passant par Piateritsa voit la sainte (église) de Blachernes, sur laquelle descend l'Esprit Saint. Dans cette église est le vêtement de la Sainte Mère de Dieu, et son bâton recouvert d'argent et sa ceinture sont dans une châsse de la chapelle. Il y a aussi dans cette chapelle l'image du Sauveur que le chrétien Théodore donna en gage au juif Abraham ; là aussi se trouve le tombeau de Siméon qui reçut Jésus. Dans la même église sous l'autel repose Jacques, frère du Seigneur ; là aussi repose le saint prophète Zacharie. Dans cette même église, sous un pilier, repose la moitié des Saints Innocents, l'autre moitié est à Jérusalem. Il y a encore dans l'église douze corbeilles qui par la bénédiction du Christ furent remplies de pains que le Seigneur mangea avec ses disciples ; ces pains sont scellés dans le mur. (...) Dans la galerie repose saint Théodore Sytratilate, son bouclier et son glaive sont là ; au-dessus se trouve une icône de Jean Baptiste dans laquelle des cheveux de ce saint sont enfermés et scellés du sceau impérial*<sup>30</sup>". Ce texte, qui illustre la passion frénétique des Byzantins pour les reliques, est capital pour notre enquête. Comme dans le récit de Robert de Clari, Antoine de Novgorod distingue *"l'image du Christ"* conservée au Pharos, dans l'enceinte du palais impérial, et *"l'image du Sauveur"* se trouvant dans

---

<sup>28</sup> cf. *"Le Livre du Pèlerin d'Antoine de Novgorod"*, Marcelle Ehrard, *Romania*, tome 58, n° 229, 1932, p. 44-65.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 58.

l'église des Blachernes. Notons au passage qu'à cette date il n'était plus question du "*miracle ordinaire*" de l'icône de la Théotokos.

Or, autant il pouvait y avoir une ambiguïté dans le texte de Clari, permettant d'admettre que, durant la période où la ville se trouvait sous la menace des armées latines, le linceul du Pharos aurait été exposé tous les vendredis en l'église des Blachernes comme une sorte de bouclier protecteur, autant, il est parfaitement clair, à la lecture du texte d'Antoine, qu'en mai 1200, la ville ne se trouvant nullement menacée, il n'y avait aucune raison d'exposer le Linceul aux Blachernes.

Une conclusion s'impose : le saint linceul venu d'Edesse, reçu triomphalement par les habitants de Constantinople les 15 et 16 août 944, n'a rien à voir avec le "*sydoine*" dont parle le chevalier Robert de Clari et qu'Alexandre de Novgorod appelle "*l'image du Sauveur*". Ce dernier linge n'était probablement qu'une copie de la précieuse image d'Edesse<sup>31</sup>.

Obnubilés par le témoignage du chevalier picard, qui parlait pour la première fois d'un linceul portant l'effigie entière de Jésus, les historiens ne se sont pas suffisamment posé de questions, n'ont pas vu, ou ont écarté les objections les plus élémentaires comme celle de sa sécurité. Comment une relique impériale aussi prestigieuse, aussi sacrée, que l'on gardait toujours à l'abri de la lumière, et pour laquelle les Orientaux avaient le plus grand respect, aurait-elle pu être laissée à la merci de foules surexcitées non loin du mur d'enceinte de la ville, sans la moindre protection militaire ?

Comment un empereur aussi inexpérimenté qu'Alexis IV Ange, âgé de vingt ans, en butte aux chicanes du clergé byzantin, aurait-il pu, piétinant allègrement toutes les traditions du secret et du mystère, lui imposer, ce qui ne s'était jamais fait à Constantinople depuis l'arrivée de l'Image d'Edesse, une ostension publique ? Comment ce même clergé aurait-il accepté, sans scandale, de montrer le corps intégralement nu du crucifié, avec des traces de sang, alors qu'à cette époque l'orthodoxie grecque insistait sur la Résurrection plutôt que sur l'horreur de la Crucifixion ? Gageons que la copie vue par Clari

---

<sup>31</sup> On sait que, dans cette dernière ville, il en a existé au moins deux exemplaires avant l'an 944. L'empereur Roman Lacapène avait délégué à Edesse un évêque afin de discerner l'Image authentique de ses imitations (cf. Ian Wilson, *op. cit.*, p. 206).

devait atténuer le réalisme des détails, avec par exemple la présence d'un *perizonium* (pagne).

## 5 - La légende du chrétien Théodore et du juif Abraham

Le premier à avoir signalé le passage d'Antoine de Novgorod est l'ingénieur espagnol César Barta dans un article paru dans les *Cahiers* de MNTV sur le Linceul de Turin, de juin 2018<sup>32</sup>. "*Il faudrait approfondir cette piste*", écrit-il. Le récit du pèlerin russe permet en effet de comprendre les raisons de l'exhibition de la prétendue relique.

S'y rattachait la légende du juif Abraham, dont n'a pas eu écho Robert de Clari. Elle était déjà répandue au XIII<sup>ème</sup> siècle lorsque le pieux diacre Gonzalo de Berceo, poète castillan né vers 1196 et décédé vers 1264, la mit en vers dans ses *Milagros de nuestra Señora* (Miracles de Notre-Dame). Dans les récits occidentaux, elle concernait une image de la Vierge à l'enfant (peut-être était-ce là une réminiscence du "*miracle habituel*" ?), alors que dans la version arabe ou russe, il s'agissait de la silhouette humaine du Christ.

Voici en tout cas la légende : A Constantinople, un riche chrétien nommé Théodore avait fini par sombrer dans la misère pour avoir dépensé sans mesure. Il alla trouver un usurier juif afin d'obtenir un prêt. Celui-ci accepta, mais exigea une caution particulièrement sûre. Le chrétien, lui répondit : "*Je ne puis te donner d'autre garant que le Christ, mon Dieu et mon Sauveur*". Et l'emmenant dans une église, il lui montra l'image du Christ. "*Je ne te demanderai pas d'autre garant, lui fit l'usurier, mais si tu me trompes, c'est à lui que je m'en prendrai*".

Fort de cette avance, le chrétien s'en alla en terre étrangère et refit fortune. Malheureusement, il ne se remémora les termes du prêt que la veille de l'échéance. Que faire ? Il eut alors l'idée de placer la somme due dans une barque qu'il poussa au hasard des flots, implorant le Seigneur que cet argent fût livré le lendemain au créancier. Miraculeusement, la demande fut exaucée. La barque arriva à bonne date sur les rives de la Corne d'Or, où le destinataire récupéra ce qui lui revenait. Longtemps plus tard, le chrétien revint à Constantinople. Malhonnête, le juif lui réclama son dû. "*J'ai accepté comme garant ton Christ, un grand imposteur - Je t'ai bien payé, même si tu le*

---

<sup>32</sup> cf. "*Le Mandylion, le Linceul et la Sainte-Chapelle*", César Barta, *Cahier MNTV* n° 58, juin 2018, p. 16-29, p. 26.



nies... *Que le garant le dise !*". Et les deux adversaires de se rendre à l'église. Là le chrétien adressa une fervente prière devant l'Image : *"Seigneur si parfait, juge cette affaire, car je suis blâmé à tort"*. L'Image se mit à parler : *"Tu as payé au jour fixé ; le coffret dans lequel est venu l'argent bien compté, il le tient caché sous son lit"*. Le *"méchant truand"* fut confondu. *"Lui et ses compagnons furent convertis sur-le-champ. Il mourut dans la vraie religion après avoir quitté la fausse"*.

Les Byzantins raffolaient de ces contes édifiants où affleurait l'antijudaïsme du temps<sup>33</sup>. Dans l'église des Apôtres de Constantinople, on pouvait contempler une autre image du Saint Sauveur qu'un homme impie avait frappée de son couteau et d'où s'était écoulé du sang. Dans une chapelle de la même église, Ignace de Smolensk signalait aussi, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, la présence d'une *"grande image du Sauveur dont sortit la voix pardonnant à l'homme malade qui se repentit avec foi de ses péchés"*<sup>34</sup>. Bref, à Byzance, le miracle courait les rues.

On ne suivra pas ici les linéaments et avatars de la légende du chrétien Théodore et du juif Abraham, tels que les a analysés avec soin René Basset dans son étude sur *"le prêt miraculeusement remboursé"*, parue en 1894 dans la *Revue des traditions populaires*<sup>35</sup>. Toutes les versions connues y sont recensées, celles de l'Espagnol Gil de Samora, de l'Allemand Potho de Priefling, de l'Anglais Nigellus de Longchamp, des Français Vincent de Beauvais et Gauthier de Coincy, etc. Elles dérivent, notait l'auteur, *"médiatement ou immédiatement, soit oralement, soit par écrit, d'une version qui avait cours à Constantinople au temps des croisés"*<sup>36</sup>.

La seule conclusion qu'il importe ici de tirer est que *"l'image du Sauveur"* contemplée par Antoine de Novgorod en mai de l'an 1200 est bien le sydoine vu par Robert de Clari trois ans plus tard. Aucun indice, aucun élément, aucune relation ne permettent d'envisager la présence dans la même église des Blachernes de deux représenta-

---

<sup>33</sup> cf. *"Les Juifs dans les récits chrétiens du haut Moyen Âge"*, Immacolata Ausila, CNRS édition, 2015, note 295.

<sup>34</sup> cf. *"Itinéraires russes en Orient"*, traduits par Mme B. de Khitrowo, tome I, Genève, Jules-Guillaume Fick, 1889, p. 136-137.

<sup>35</sup> cf. *"Le prêt miraculeusement remboursé"*, René Basset, *Revue des traditions populaires*, tome IX, 1894, p. 14-31.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 28.

tions du corps du Christ. Au reste, pour que la légende du juif Abraham fût crédible, ne fallait-il pas que le garant du prêt fût une relique (ou prétendue relique) plutôt qu'une banale icône ? Reste à connaître son destin ultérieur.

## 6 - Qu'est devenue l'Image des Blachernes après 1204 ?

La relation du voyage à Constantinople d'un autre voyageur russe, anonyme celui-ci, datée de la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle, nous l'apprend. Brodant sur l'histoire du juif Abraham dont il plaçait la scène finale près de Galata, non loin du Basilikon (Département des finances), il écrit : "*Un peu plus loin est situé le Saint Sauveur garant : il y a là une **image du Saint Sauveur qui se porta garant pour le marchand Théodore**, quand celui-ci, ayant emprunté de l'argent au juif Abraham, se noya et le Juif blasphéma l'image du Saint Sauveur ; à la même heure, la mer rejeta la somme en or et une lettre du marchand avec quelques lignes du Sauveur disant : Ne m'insulte pas ainsi, ô Juif ! Je ne peux avoir d'obligations ni abandonner mon serviteur dans la souffrance, prends ce qui t'appartient : il y a quatre grivènes<sup>37</sup> en or en plus<sup>38</sup>". Et cette énième version de la belle histoire s'achevait, selon l'archétype, par le baptême du juif et de sa famille.*

Ce dernier texte confirme que l'Image vue à Constantinople dans la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle, qui était celle d'Alexandre de Novgorod et de Robert de Clari, ne peut en aucun cas être le Linceul de Turin, puisque celui-ci se trouvait en France depuis au moins 1356, date à laquelle commencèrent les ostensions au village champenois de Lirey. A l'époque du récit du pèlerin russe anonyme, il était gardé dans la Collégiale Notre-Dame de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, avant son transfert à la Maison de Savoie.

Quant à la raison pour laquelle cette probable imitation du linceul était à cette époque conservée dans l'église du Saint Sauveur, à environ 900 m au sud de celle des Blachernes, elle est très simple : ce dernier édifice avait intégralement brûlé le 29 janvier 1434, sous le règne de Jean V Paléologue<sup>39</sup>. Située dans le quartier d'Edirne

---

<sup>37</sup> cf. dictionnaire Littré : "*de grivenik, pièce d'argent russe valant 10 kopesks*".

<sup>38</sup> cf. "*Itinéraires russes en Orient*", op. cit., p. 233-234.

<sup>39</sup> cf. "*Les Iles des Princes, le palais et l'église des Blachernes, la grande muraille de Byzance, souvenirs d'Orient*", Gustave Schlumberger, Ed. Calmann-Lévy, 1884 p. 321.

Kapi, l'église Saint-Sauveur-in-Chora existe toujours. Edifiée sur des fondations datant du V<sup>ème</sup> siècle, elle fut reconstruite à plusieurs reprises pour devenir l'un des plus beaux édifices orthodoxes de la ville, connu pour ses mosaïques et ses fresques. Convertie en mosquée en 1511 par les Turcs Ottomans, elle est aujourd'hui un musée.

Il est en revanche difficile de reconstituer l'itinéraire de l'Image entre 1204 et 1434. Deux hypothèses sont possibles. La première est que le chef croisé Othon de la Roche ait fait main basse sur elle au moment du pillage de l'église des Blachernes par ses hommes<sup>40</sup>, et que, la considérant comme l'authentique linceul du Christ, il l'ait emportée dans ses bagages à Athènes, dont il allait être nommé *Megaskyr*. D'où la lettre d'août 1205 de Théodore Ange, membre de la famille impériale des Comnène, au pape Innocent III, réclamant la restitution des reliques disparues, dont le Linceul qui, disait-il, se trouvait à Athènes. Au vu des dernières recherches, cette lettre, parfois contestée, semble parfaitement authentique<sup>41</sup>. Il est possible que le "*sydoine*" ait été alors restitué à Constantinople.

La seconde hypothèse est que le drap exposé aux Blachernes ait été soigneusement caché lors du sac de la ville en 1204, échappant ainsi à la razzia des chevaliers et barons latins. Cette église avait traversé ensuite maintes vicissitudes. Occupée par le clergé latin et rattachée à Rome, puis rachetée par l'empereur byzantin exilé à Nicée, Jean III Doukas Vatatzès, dans le premier tiers du XIII<sup>ème</sup> siècle, elle avait été remise au clergé orthodoxe avant la reconquête de la ville en 1261 par Michel VIII Paléologue. En tout cas, cette copie du linceul ne figurait plus parmi les reliques que l'on pouvait voir aux Blachernes avant l'incendie de 1434, du moins si l'on se rapporte à l'énumération de 1350 faite par un autre pèlerin russe,

---

<sup>40</sup> On sait par exemple que le bras de Saint-Georges et quelques autres reliques des Blachernes figureront dans le Trésor de Venise (Gustave Schlumberger, *op. cit.*, p. 321).

<sup>41</sup> "*Qu'on nous rende ce qui est sacré !*" - Commentaires sur la lettre de Théodore Ange au pape Innocent III - Synthèse d'un article de Barbara Frale, par Pierre de Riedmatten, *Cahier MNTV* n° 55 décembre 2016.

Etienne de Novgorod<sup>42</sup>, ou à celle de 1393 du scribe Alexandre<sup>43</sup>. On n'en entendit plus jamais parler après le sac de la ville par les Ottomans en 1453.

## 7 - Conclusion

Le fait que le "sydoine" de Robert de Clari ne soit qu'une simple copie de l'authentique Linceul, jalousement conservé dans la chapelle Notre-Dame-du-Pharos, n'est pas sans conséquence sur l'histoire de celui-ci avant 1356. Il nous incite à abandonner l'idée d'un "trou historique" et avec lui toutes les pistes aventureuses que des imaginations fertiles y ont associées. On sait que les grandes reliques de Sainte-Marie du Pharos ont été préservées du pillage. En 1207, Nicolas Mézaritès, qui avait été longtemps leur gardien, prononçant l'éloge funèbre de son frère, assurait qu'elles se trouvaient encore à Constantinople, ce qui lui permettait non sans fierté de présenter sa ville comme la rivale de Jérusalem : "*Là-bas (se trouve) le tombeau du Seigneur, mais les linges et les suaires (sont parvenus) jusqu'à nous. Le lieu du Crâne est là-bas, mais la croix et l'appui des pieds sont ici. On présente (ici) la couronne tressée d'épines, l'éponge, la lance et le roseau*"<sup>44</sup>. La certitude que la relique soit restée à Constantinople après 1204 renforce par conséquent très sensiblement la crédibilité de l'hypothèse de sa cession en 1241 par l'empereur Baudouin II de Courtenay à Louis IX et de sa présence dans la Grande Châsse de la Sainte-Chapelle de Paris<sup>45</sup>.

**Jean-Christian Petitfils**

---

<sup>42</sup> cf. "*Itinéraires russes en Orient*" op. cit., p. 124. Etienne de Novgorod énumère la tunique de la Vierge, sa ceinture et son couvre-chef, tous sur le maître-autel, scellés dans une arche, ainsi que les instruments de la Passion, "*encore plus solidement fixés avec le fer*".

<sup>43</sup> cf. "*Itinéraires russes en Orient*", op. cit., p.163.

<sup>44</sup> Autant dire que cette oraison funèbre a mis mal à l'aise les tenants de l'authenticité du sydoine de Clari, convaincus que le Linceul avait disparu en 1204. Ce "*n'est pas malgré sa date de 1207 un témoignage bien sûr*", notait le R. P. Dubarle, en général mieux inspiré (*Histoire ancienne du Linceul de Turin*, tome 1, op. cit., p. 41-42). Mézaritès, ajoute Yves Saillard, "*se devait sans doute de maintenir la tradition byzantine, alors qu'il connaissait bien entendu l'exposition publique du Linceul de 1203 et sa disparition de 1204*" (cf. Y. Saillard, op. cit., p. 48). On nous permettra de ne pas être du même avis. Mézaritès, resté à Constantinople après sa conquête par les croisés, avait participé aux négociations avec le légat du pape pour rétablir l'unité entre les Eglises orthodoxe et catholique. Il était parfaitement au courant des grandes reliques du Pharos.

<sup>45</sup> Thèse soutenue par le R. P. Werner Bulst, Hilda Leynen, le R. P. André-Marie Dubarle, Jannic Durand, directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre (au moins pour le *Mandyllion* de petite taille), et Mario Latendresse (docteur en informatique).

## *Méditation*

### **Ostension exceptionnelle du Linceul, le samedi saint 2020**

---

*Suite à de très nombreuses demandes, face à l'épidémie de coronavirus, le cardinal Nosiglia, archevêque de Turin et custode du Linceul, a présidé une Ostension exceptionnelle télévisée<sup>1</sup>, le samedi saint 11 avril 2020. Pendant environ une demi-heure, le monde entier a pu voir et méditer devant le Visage de l'Homme du Linceul<sup>2</sup>.*

Le pape François s'est uni à ce geste qui répondait "*à la demande du peuple fidèle de Dieu, durement éprouvé par la pandémie*".

Dans sa lettre à l'archevêque<sup>3</sup>, il a invité à contempler "*ce Visage défiguré par les blessures, qui communique une grande paix... A la lumière des Écritures, nous contemplons l'image du Seigneur Jésus crucifié, mort et ressuscité. Nous avons confiance en lui. Jésus nous donne la force d'affronter toutes les épreuves avec foi, espérance et amour, dans la certitude que notre Père écoute toujours ses enfants qui crient vers lui et qu'il sauve... Tourneons notre regard vers l'Homme du Suaire, en qui nous reconnaissons les traits du Serviteur du Seigneur... "Homme de douleurs, familier de la souffrance... c'étaient nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé.... C'est à cause de nos révoltes qu'il a été transpercé, à cause de nos fautes qu'il a été broyé... par ses blessures, nous sommes guéris"<sup>4</sup>... Son regard ne cherche pas nos yeux mais notre cœur, c'est comme s'il nous disait : aies confiance, ne perds pas l'espérance ; la force de l'amour de Dieu, la force du Ressuscité vainc tout...*

*Dans le Visage de l'Homme du Suaire, nous voyons aussi les visages de tant de nos frères et sœurs malades, en particulier de ceux qui sont davantage seuls ; mais également toutes les victimes des guerres et des violences, des esclavages et des persécutions...*

---

<sup>1</sup> disponible sur la chaîne KTO.

<sup>2</sup> Seul le buste était visible, le Linceul étant maintenu dans son coffre de protection sous argon, placé horizontalement. Le public était extrêmement limité et respectait les consignes de protection.

<sup>3</sup> du 9 avril 2020.

<sup>4</sup> Is 53, 3 ss.

*Vivons ces jours dans une union intime avec la Passion du Christ, pour faire l'expérience de la grâce et de la joie de sa Résurrection".*

Pour le cardinal Nosiglia, le choix du samedi saint était emblématique, *"parce que le Saint Suaire représente aussi cette journée particulière de silence et de méditation sur le mystère de la mort et dans l'attente de la Résurrection<sup>5</sup>... Il nous présente, de manière si vraie et concrète, la grâce de vaincre le mal comme le Christ l'a fait lui-même"*.

Dans la liturgie extraordinaire qu'il a présidée pour implorer, en ces temps tragiques, le Christ mort et ressuscité<sup>6</sup>, le cardinal a dit notamment : *"Oui, le Saint Suaire redit toujours à notre cœur que l'Amour avec lequel Jésus nous a donné sa vie - que nous célébrons pendant la Semaine Sainte - est plus fort que toutes les souffrances, toutes les maladies, toutes les contagions, toutes les épreuves et les découragements. Rien ni personne ne pourra jamais nous séparer de cet Amour, parce que le Christ est fidèle à jamais et nous unit à Lui par un lien indissoluble"*.

Rappelant la marée humaine qui vient à Turin lors des Ostensions, dans une profonde recherche de Dieu, le cardinal Nosiglia a évoqué lui aussi les grandes souffrances subies par l'Homme du Linceul, qui rappellent le serviteur souffrant (*"Il n'avait ni beauté ni éclat, son apparence n'était plus celle d'un homme..."*<sup>7</sup>). Mais aussi la paix et la majesté de son Visage : qui parle à l'Humanité dans le silence absolu du samedi saint ; qui nous révèle l'Amour unique du Christ et sa victoire de la vie sur le péché et sur la mort ; et qui nous invite à garder confiance et espérance dans les épreuves.

Un flacon contenant une huile consacrée a été ensuite déposé devant le coffre de stockage, en souvenir du geste des saintes femmes apportant au tombeau les parfums qu'elles avaient préparés<sup>8</sup>.

### ***La rédaction de MNTV***

---

<sup>5</sup> Voir la méditation du pape Benoit XVI en 2013 - cf. MNTV n° 43.

<sup>6</sup> lecture de passages de la Passion selon saint Luc ; plusieurs méditations ; supplique de Mgr Nosiglia.

<sup>7</sup> Is, 52, 13 ss.

<sup>8</sup> Lc 24, 1.

## EXPOSITIONS PREVUES AU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2020

*En raison de l'épidémie de Cononavirus, la plupart des expositions prévues ont dû être annulées ou reportées. Le calendrier reste cependant tenu à jour en permanence sur notre site ([www.suaire-turin.fr](http://www.suaire-turin.fr)).*



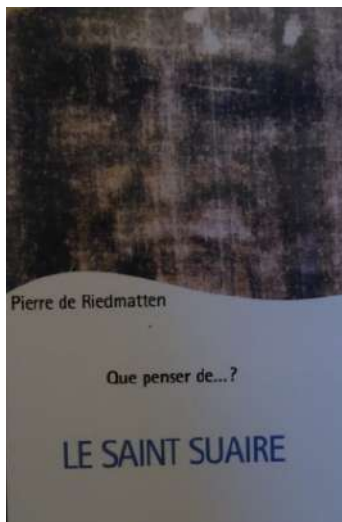
- **Lisieux** (Calvados), exposition permanente, en six langues, depuis le 8 mars 2019
- **Figeac** (Lot), depuis le 3 septembre 2018
- **Montbazou** (Indre et Loire), depuis le 11 décembre 2019
- **Bordeaux/Caudéran**, depuis le 6 mars 2020
- **Bressuire** (Deux-Sèvres), à partir de la fin du confinement
- **Rennes** (Ile et Vilaine), à partir de la fin du confinement

Pour mémoire, la **paroisse St-Roch d'Ajaccio** (Corse) a acheté une de nos expositions pour une présentation permanente.

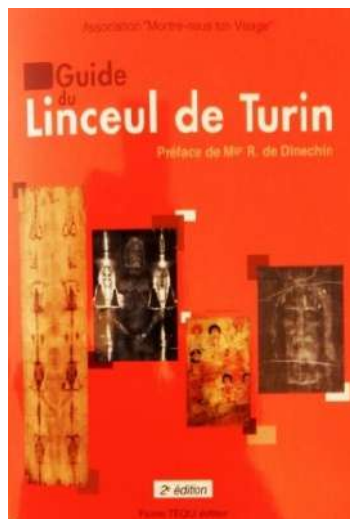
**3<sup>ème</sup> FORUM MNTV  
SUR LE LINCEUL DE TURIN  
Samedi 27 mars 2021  
Espace St-Pierre de Neuilly**

**Assemblée Générale MNTV  
Mardi 9 mars 2021  
Ste-Félicité - Paris 15<sup>ème</sup>  
Conférence de Tristan Casabianca**

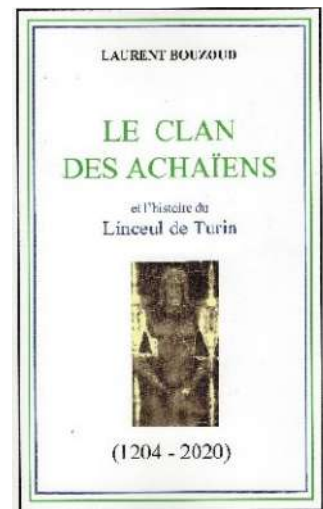
## NOS PUBLICATIONS



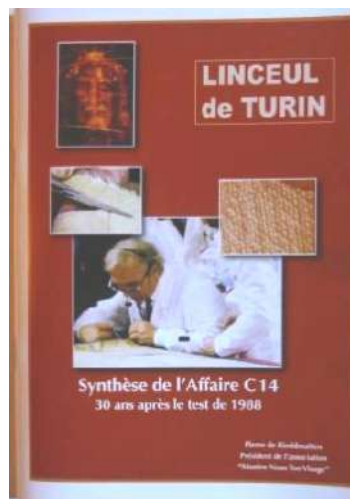
3<sup>ème</sup> édition  
(février 2020)



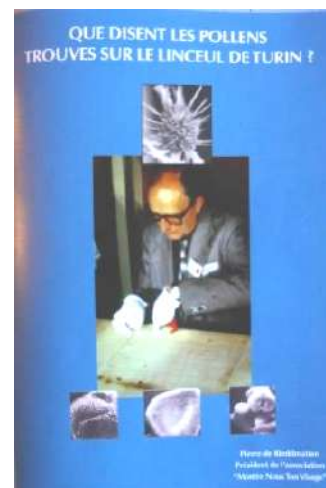
2<sup>ème</sup> édition  
(mars 2016)



Autoédition  
(mars 2020)



Synthèse C 14  
(février 2020)



Synthèse Pollens  
(mars 2020)



# MONTRE-NOUS TON VISAGE

*Connaissance et contemplation du Linceul*

*MNTV - 212 Rue de Vaugirard*

*75015 - PARIS*

*contactmntv@gmail.com*

*www.suaire-turin.fr*



## FORMULAIRE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

### FORMULAIRE d'ADHÉSION et d'ABONNEMENT

- OUI, je souhaite **adhérer** à l'Association et bénéficier ainsi d'un **abonnement d'un an** 32 €  
à la revue (deux *Cahiers* par an)
- Je préfère un **abonnement seul** 20 €
- Je suis prêtre, religieux, religieuse et souhaite un **abonnement d'un an** à la revue (deux *Cahiers* par an) **au tarif préférentiel** 14 €
- Je verse un **don** à l'Association ...€
- TOTAL (à l'ordre de MNTV) ...€

- par chèque à l'ordre de MNTV
- par virement IBAN : FR76 3000 4005 7700 0021 9891 078  
BIC : BNPAFRPPXXX  
MONTRE NOUS TON VISAGE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

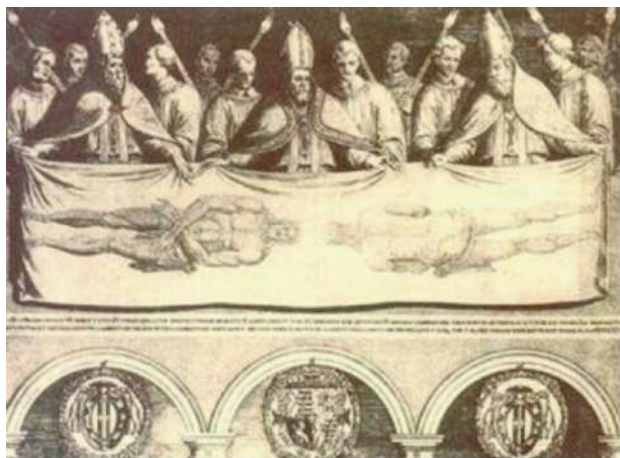
Pays : .....

Tél : .....

Courriel : .....@.....

☞ Faites-nous part de vos remarques et suggestions ☞

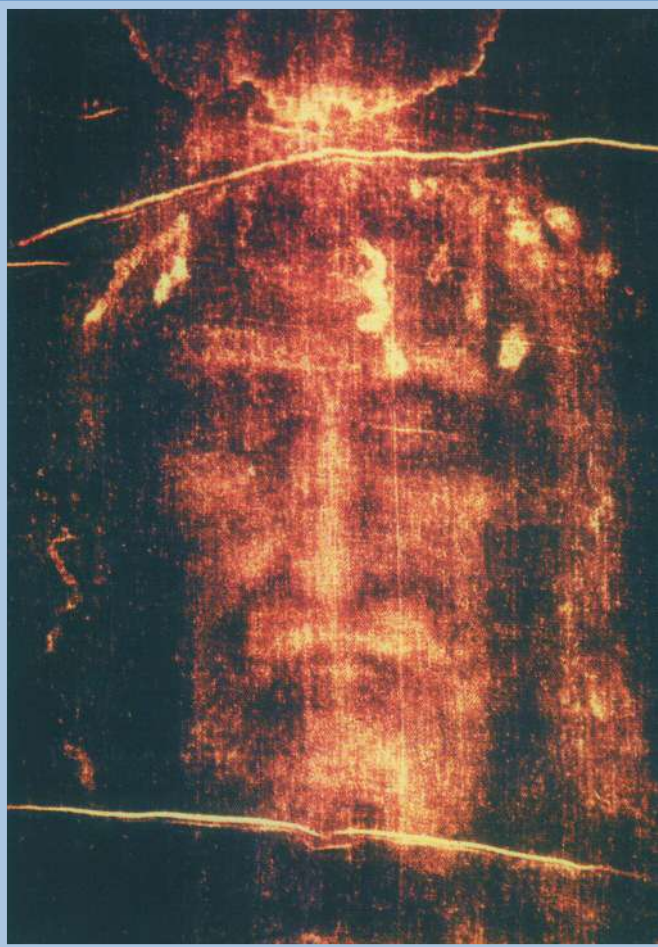




Gravure des Ostensions annuelles (1579)



Peinture de Jean-Gaspard Baldouin (1660)



ASSOCIATION  
“Montre-nous Ton Visage”  
212, rue de Vaugirard 75015 PARIS

Date de parution de ce numéro : juin 2020

[www.suaire-turin.fr](http://www.suaire-turin.fr)  
[contactmntv@gmail.com](mailto:contactmntv@gmail.com)

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15<sup>e</sup>